

HAUT PÉRIGORD ET PAYS DE DRONNE

*Actes du 6^e Colloque
de Brantôme*

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

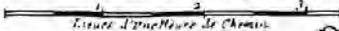
18, RUE DU PLANTIER - 24000 PÉRIGUEUX

EXTRAIT DU BULLETIN TOME CXVIII ANNÉE 1991

SOMMAIRE

Carte de l'évêché de Périgueux, partie septentrionale, par Sanson 1740	4
Haut Périgord et pays de Dronne - Actes du 6 ^{ème} colloque de Brantôme .	6
Un élément de trop (D. Audrerie)	7
Les représentations humaines préhistoriques du Haut Périgord : Villars, le Fourneau du Diable et Tochereil (B. et G. Delluc).....	9
Les sites paléolithiques du bassin de la Dronne (Ch. Duchadeau-Kervazo)	29
Pour une étude de la Dronne : quelques jalons (A.-M. Cocula-Vaillières) .	45
Le Haut Périgord et les pays de Dronne : aspects géographiques (Prof. René Pijassou)	49
L'économie de la vallée de la Dronne : un premier bilan (Doyen J. Lajugie)	63

Eschelle



EV. DE BORDEAUX

EV. DE SAINTES

EV. DE LIMOGES

EV. DE CONDOM

EV. DE BAZAS

Haut Périgord et pays de Dronne

Actes du 6^{ème} colloque de Brantôme

La Société historique et archéologique du Périgord organise chaque été, en la grotte du Jugement Dernier à Brantôme, un colloque d'études régionales, avec la collaboration des Amis de Brantôme.

Le 6^{ème} colloque, qui s'est déroulé le dimanche 12 août 1990 devant un large public, portait sur le Haut Périgord et les pays de Dronne (première partie). Plusieurs spécialistes ont présenté des communications intéressant la préhistoire, l'histoire, la géographie et l'économie de ces régions.

Puisse la publication de ces actes ouvrir la voie à d'autres études, qui mettront en évidence toutes les richesses et la diversité d'un Périgord encore trop mal connu.



Un élément de trop...

Toitures ouvertes, murs délabrés, l'abbaye de Brantôme était au lendemain de la Révolution en fort mauvais état. La vie monastique avait quitté ces lieux. Les bâtiments abbatiaux étaient vides.



Son rayonnement passé invitait néanmoins à réaliser une restauration d'ensemble. Les travaux furent confiés à Abadie, l'architecte de la cathédrale Saint-Front. Mais il ne se limita pas à la stricte restitution des volumes anciens. Il modifia, transforma et même détruisit certaines constructions, en particulier une partie du cloître.

Sur la grande façade, au centre du bâtiment, Abadie avait ajouté un fronton arrondi supportant une statue monumentale de la République. Au rez-de-chaussée, une grande porte simulée, aux battants fixes, avait été plaquée sur le mur. Des éléments décoratifs circulaires l'encadraient dans sa partie haute. Les fenêtres du premier étage avaient reçu des frontons triangulaires. C'était là bien sûr une création, un ajout qu'Abadie apportait à l'abbaye.

En 1970, à l'occasion de nouvelles restaurations — on parle aujourd'hui de dérestauration — l'architecte Froidevaux a fait enlever tout cela, rendant à la façade de l'abbaye son élégance un peu stricte.

Dominique Audrerie.

Les représentations humaines préhistoriques du haut Périgord : Villars, le Fourneau du Diable et Rochereil

par Brigitte et Gilles DELLUC

Les gisements et les grottes du bassin de la Dronne, dans le haut Périgord, recelant des manifestations graphiques pariétales ou mobilières, au nombre d'une quinzaine, sont particulièrement riches en représentations humaines, fragmentaires ou complètes. Les pages qui suivent présentent dix-huit de ces dessins, pariétaux ou mobiliers, très peu connus voire inédits. Ils proviennent du gisement du Fourneau-du-Diable (Solutréen supérieur), de la caverne de Villars (Magdalénien ancien) et du gisement de Rochereil (Magdalénien supérieur).

Les massifs calcaires drainés par la Dronne et ses affluents, dans le nord du département de la Dordogne, se sont révélés riches en gisements préhistoriques et en sites rupestres, témoignant d'une notable activité artistique paléolithique. Les grottes ornées du Turonien sont La Font Bargeix, Fronsac et La Croix (Magdalénien supérieur probable) et Jovelle (art d'avant Lascaux) ; celles du Jurassique sont Teyjat et l'abri Mège (Magdalénien supérieur) et Villars (remontant probablement au Magdalénien ancien, comme Lascaux) ; dans le Coniacien sont situés la petite grotte ornée des Bernous (Aurignacien probable), l'imposant gisement du Fourneau du Diable (Gravettien, Solutréen et Magdalénien supérieur), ceux de Rochereil et du Pont d'Ambon (Magdalénien supérieur et Azilien) et ceux du vallon des Rebières, tout proche de Brantôme, parmi lesquels Recourbie (Magdalénien moyen) et Les Rebières II ou Durand-Ruel (Aurignacien et Gravettien). Soit une quinzaine de sites formant autour de Brantôme un ensemble exceptionnel.

La quasi-totalité de ces sites a donné lieu à publications. Mais nous souhaiterions saisir l'opportunité de la découverte relativement récente de certaines de ces grottes par le Spéleo-Club de Périgueux (Villars) et par C.

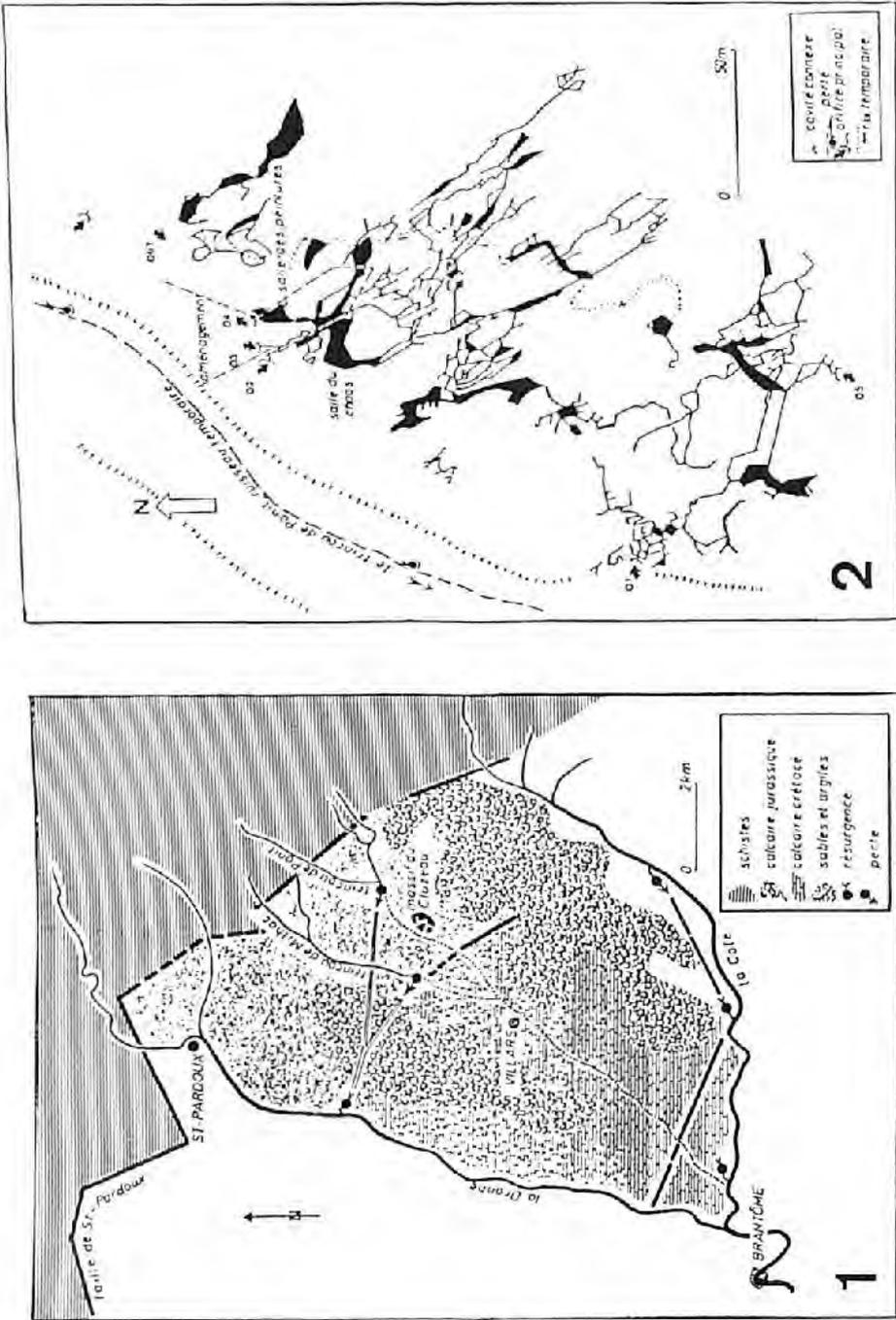


Planche 1 - A - le messil du Cluzeau, à Villars. Trajet des cours d'eau aériens et souterrains, entre Dronne et Colbe. B - Plan simplifié du réseau souterrain de Villars, long de plus de dix kilomètres (S.C.P.)

Carcauzon (Jovelle, Fronsac, La Croix, La Font Bargeix), pour faire un rapide inventaire des représentations humaines pariétales ou mobilières, complètes ou fragmentaires, réalistes ou schématiques, de ces abris et de ces cavités. Le domaine des signes, minces ou pleins, dont la signification sexuelle, masculine ou féminine, a été avancée par notre maître A. Leroi-Gourhan, ne sera pas abordé ici. On tentera en revanche de replacer ces figures dans le contexte de la grotte ornée ou du gisement¹.

La grotte de Villars (Villars)

L'exploration de ce réseau karstique de quelque dix kilomètres est l'œuvre du Spéléo-Club de Périgueux et nous y avons participé : desobstruction de l'entrée en décembre 1953 ; reconnaissance des premières figures (salle des Cierges) à la fin de 1957 ; pénétration dans la salle des Peintures le 19 janvier 1958 (en présence de A. Glory) ; aménagement touristique du secteur orné en 1958 et 1959 ; publications de A. Glory et B. Pierret (1960) et de A. Leroi-Gourhan (1965, p. 260 et fig. 357-359) ; reprise de l'étude complète du site par B. et G. Delluc, à l'initiative de A. Leroi-Gourhan, et publication de la monographie de ce sanctuaire souterrain profond (Delluc, 1970 ; surtout 1974 ; s.d.).

Nous fournissons ici divers plans et cartes qui permettent de situer respectivement : le réseau souterrain, actif ou non, par rapport aux cours aériens de la Dronne et de la Côle ; les galeries ornées par rapport à l'ensemble du dispositif karstique ; les figures et les signes avec leur emplacement dans les galeries et salles ornées (pl. 1 et 2). Ils nous dispensent d'un long discours.

Le décor pariétal de la grotte est agencé comme suit. Les œuvres, de petite taille (moins de 50 cm) et dessinées au trait noir (sauf exceptions), sont réparties en trois zones : un itinéraire d'accès, la salle des Cierges et la salle des Peintures.

L'itinéraire d'accès (A, B, C) est jalonné par des points et de courts traits, isolés ou groupés, et par les vestiges d'un cheval B5. La salle des cierges (D), marquée elle aussi de points et de deux grands traits, est ornée de trois dessins : la tête et l'encolure d'un bovin (aurochs ?) D5 ; un bison complet D6, obliquement disposé, dont la partie antérieure est hypertrophiée par rapport à la croupe, avec des membres grâciles, courts et animés, terminés par des sabots ovales et des cornes à simple courbure, vues de face ; la tête d'un cheval, particulièrement étroite et allongée, avec une crinière striée et une encolure rouée D8.

1. Notre gratitude va à M. et Mme A. Versaveau, propriétaires de la grotte de Villars, à J. Guichard, conservateur du Musée National de Préhistoire des Eyzies, à M. Soubayran, conservateur du Musée du Périgord à Périgueux, ainsi qu'à la municipalité de Brantôme, qui nous ont amicalement donné toutes facilités pour l'étude des graphismes envisagés ici. Quelques documents photographiques proviennent des archives de A. Glory (Institut de Paléontologie Humaine, Paris) et de la photothèque de la Société historique et archéologique du Périgord à Périgueux. Nous avons présenté une communication sur ces trois sites de Villars, Le Fourneau du Diable et Rochereil, lors du Colloque sur les Pays de Dronne (I), à Brantôme le 14 août 1990. La présente publication en reprend les éléments inédits ou très peu connus.



Planche 2 - Plan des deux salles ornées de la grotte de Villars : la salle des Peintures, séparée de la salle des Clerges par une châlière.

Au-delà de l'ancienne châtière (pl. 3, fig. 1), la salle des Peintures comporte deux ensembles principaux. Tout d'abord, une petite rotonde (E) avec : deux chevaux E2 et E9, complets ou presque, à tête étroite et sans sabots visibles, et la tête et l'encolure d'un troisième E10 ; sans doute l'arrière-train d'un bison (sous E9) ; deux têtes de bouquetins (?) E4 et E6, dont une verticale ; un grand quadrupède complet E11 (le « cheval bleu »), à tête ovale, sans détails sauf l'œil, à encolure non striée et basse, aux membres projetés en avant et en arrière, terminés, pour les antérieurs, par des sabots ronds ; quatre signes géométriques (un trait barbelé rouge E8 ; une nappe de points E7 ; un signe cruciforme E3 ; une silhouette féminine schématique E5 (pl. 3, fig. 2), dont le tracé est proche des signes en accolade, tels ceux de l'Abside de Lascaux).

L'autre ensemble (H), au fond de la salle des Peintures, est dominé par la célèbre scène de l'homme et du bison (35 cm sur 15) (pl. 4, fig. 1 à 4). L'homme H7 est figuré debout, de profil, membres inférieurs fléchis, bras tendus, faisant face à un bison H6, rappelant le bison D6. Tout autour, avec quelques ponctuations et des traces noires et rouges, se groupent les tracés peu lisibles de quatre animaux : un bouquetin (?) H4 ; un bison (?) H5 ; l'avant-main acéphale d'un grand cheval H9, aux membres antérieurs projetés vers l'avant et terminés par des sabots ronds.

Entre ces deux ensembles se situent : un panneau F1 gravé de traits indéchiffrables dont certains en palissade ; quelques petits tracés peints épars dont un animal vertical F2 (cheval ?) ; une petite silhouette féminine schématique G1 à l'entrée d'un diverticule (pl. 3, fig. 3). De menues traces noires indiquent que les deux principaux diverticules de cette salle ont été fréquentés.

D'autres traces de passage des hommes ont été observées : concrétions cassées, godets naturels de calcite utilisés comme lampes ou palette à peintures, vestiges osseux (notamment omoplates et bois de rennes), éclats de silex, fragments d'ocre et de manganèse.

L'organisation thématique de la grotte de Villars est presque exemplaire. C'est un sanctuaire profond, d'accès malaisé mais jalonné, dont les acteurs sont les chevaux, les bisons et les bouquetins associés à de nombreux signes géométriques. L'entrée actuelle est sans doute proche de celle des hommes préhistoriques. La salle des Cierges donne accès, par la châtière, à la zone centrale (rotonde). Un panneau de contours inachevés, le seul panneau gravé, sépare le centre du sanctuaire de sa partie terminale. Parmi les figures de fond, une silhouette d'homme et des animaux acéphales ne surprennent pas. Ce qui est exceptionnel, c'est le groupe homme-bison. Une telle scène narrative ne se retrouve que dans le Puits de Lascaux (daté du Magdalénien ancien, il y a 17 000 ans) et sur un gros bloc calcaire du Roc-de-Sers en Charente (daté du Solutrén supérieur, environ - 18 000 ans).

Les arguments chronologiques sont fournis par le style synthétique des figures, sans grands détails mais aux membres animés, les sabots ronds, l'encornure en croissant des bisons, la silhouette générale des chevaux à petite tête, caractéristique du Solutrén supérieur et du Magdalénien ancien.

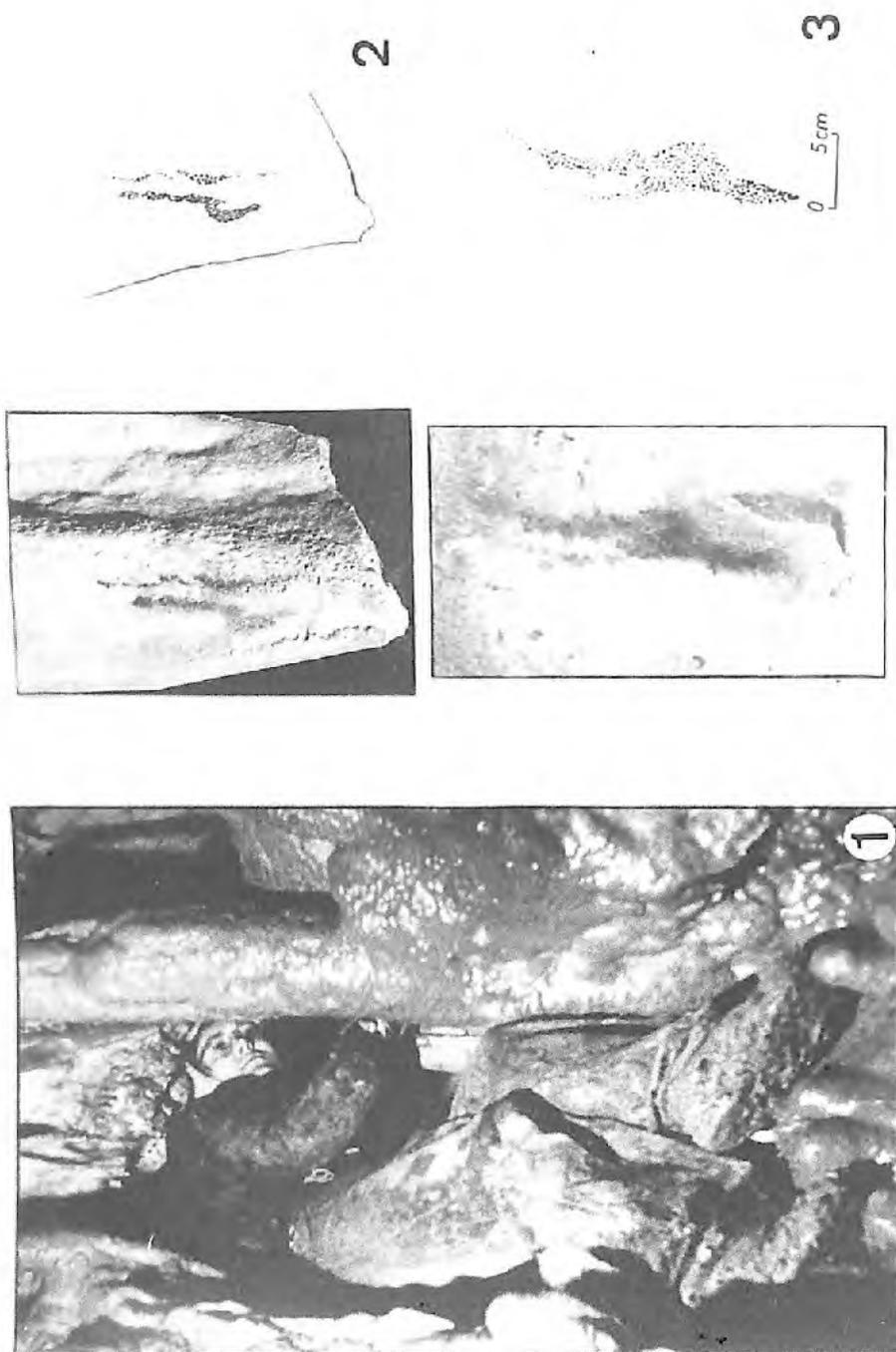


Planche 3 - Fig. 1 - Franchissement de la chaudière et accès à la salle des Peintures en 1958 (Archives et photo A. Glory) Fig. 2 : Silhouette gynoidale E 5 peinte sur une large stalactite. Fig. 3 : Silhouette gynoidale G 1 peinte à l'entrée d'un diverticule.



Planche 4. La scène homme-bison de la salle des Peintures. Fig. 1 : en 1958, avec J. Lagrange (coll. J. Bordes). Fig. 2 : en 1968 (d'après un film 8 mm de G. Delluc). Fig. 3 : agrandissement du précédent. Fig. 4 : état actuel.

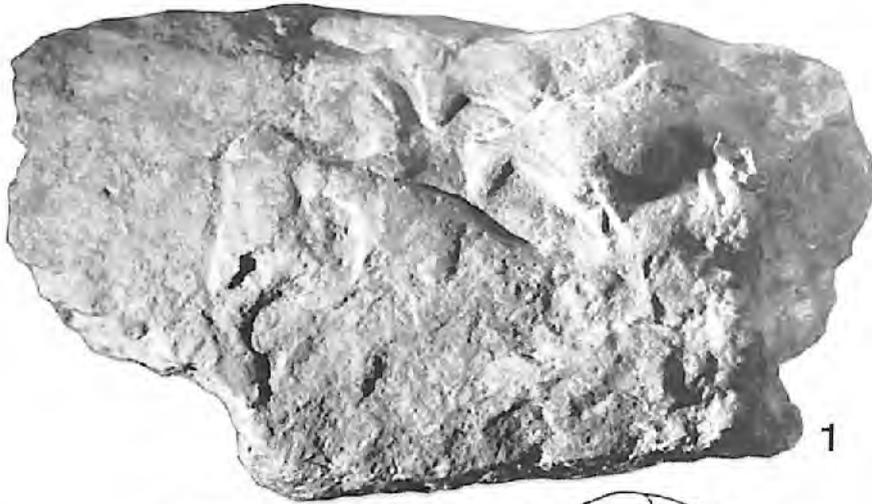
La localisation de la zone ornée, assez éloignée dans la grotte, les deux silhouettes féminines schématiques E5 et G1 (non relevées par A. Glory (Glory et al., 1960 ; Pierret et al., 1987), dont la première est proche des signes en accolade, la présence du tracé en palissade proche des grands rectangles cloisonnés de Lascaux et la ressemblance de la scène avec celle de Lascaux permettent de rapporter la décoration de la grotte de Villars au Magdalénien ancien, soit à une époque pratiquement contemporaine à celle de Lascaux².

Le Fourneau du Diable (Bourdeilles)

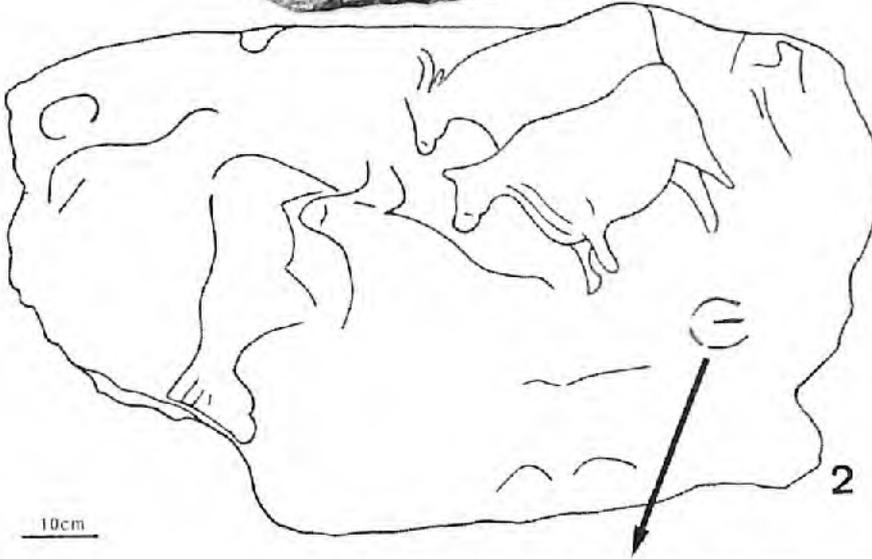
Le très célèbre bloc sculpté du Fourneau du Diable a été découvert par D. Peyrony peu de temps avant le 17 septembre 1924 et exhumé à partir du 10 décembre de la même année (du 10 au 14 décembre, très précisément). Des clichés ont été pris le 13 par le marquis de Fayolle en présence de D. Peyrony, L. Didon et M. Féaux (Archives de la Société historique et archéologique du Périgord) (Delluc, 1989 ; 1991).

Ce bloc sculpté, dont le poids excédait à l'origine une tonne, était appuyé aux éboulis calcaires de la terrasse supérieure, formant le fond d'une hutte, elle-même limitée par le rocher en place et un talus de grosses pierres. Surtout il reposait sur la strate inférieure d'un fort niveau de Solutréen supérieur et sa pointe émergeait à peine de la strate supérieure de ce même niveau. Sa décoration ne pouvait « être que l'œuvre des derniers occupants (Solutréen final) » (Capitan et al., 1925 ; Peyrony, 1932) et ce bloc est un des documents les plus précieux du Solutréen supérieur, « dans la dernière période des feuilles de saule et des pointes à cran » (Leroi-Gourhan, 1965, p. 253 et fig. 95). On sait que, non loin de là, le gisement du Roc-de-Sers (Charente) a fourni des blocs sculptés comparables, dont on peut rappo-

2. A titre aujourd'hui anecdotique, il faut noter que, dans l'euphorie de la découverte, d'autres figures humaines avaient été mentionnées. Le spéléologue R. de Joly, qui conseilla le propriétaire A. Versaveau pour l'aménagement du site, avait cru observer, en mai 1958, « dans l'étroit couloir d'accès dos de l'homme vu dans la salle en face du bison » et même un peu plus loin « une tête de bovidé [...] regardant l'homme presque entièrement caché par la calcite » (Joly, 1965, p. 21-22). A. Glory et notre regretté ami le spéléologue B. Pierret, en 1960, décrivaient cinq « anthropomorphes » : 1 - « un buste anthropomorphe prolongé par deux jambes en calcite » (c'est la tête du bovin D5) ; 2 - « une esquisse anthropomorphe » suivant un cheval montrait (ils interprétaient ainsi le trait situé au-dessus du cheval E2) ; 3 - une « Vénus » qu'ils croyaient distinguer sur le panneau gravé F1 ; 4 - un « anthropomorphe sexué, sans doute masqué, en ocre marron » (c'est l'animal vertical F2 qui est très probablement un cheval tête en bas) ; 5 - l'homme de la scène homme-bison, enfin, qu'ils décrivaient comme un « anthropomorphe tourné vers le bison, semi ployé, sans doute masqué (*sic*), brandissant un objet sur un pan stalagmitique servant de séparation ou de bouclier naturel » (Glory et al., 1960). Les deux silhouettes gynoides ne sont pas mentionnées dans ce texte : elles n'apparaissent pas, non plus, sur le plan de la salle des Peintures (légendé par B. Pierret), montrant l'emplacement des vestiges pariétaux (Pierret et al. in : Vidal, 1987, p. 23). Enfin, nous avons décrit, il y a une quinzaine d'années, l'évolution, depuis la découverte, de certaines peintures et gravures de Villars. En voici deux exemples : 1 - le bord antérieur du tronc de l'homme a été souligné par un trait noir, peut-être lors du calquage de A. Glory ; 2 - le bison de la scène homme-bison, a fait l'objet, en 1958, d'un repeint partiel intéressant surtout la région cervico-dorsale, comme le prouve la comparaison des clichés de l'époque de la découverte avec les clichés ultérieurs et avec l'aspect actuel (Delluc, 1974, p. 46-47, note 9 et p. 50-51, fig. 53-54). Nous nous contentons ici de fournir un cliché de J. Lagrange et une image extraite d'un film de G. Delluc, tous deux datés du début de 1958. Des clichés semblables de J. Vertut (coll. Dalluc, courtoisie de l'auteur) et de A. Glory (Archives Glory) permettent de parvenir aux mêmes conclusions sur ce point de détail. L'intérêt de cette remarque est surtout micromorphologique : la présence d'une petite coulée et d'un bourgeonnement de calcite interrompant la ligne cervico dorsale du bison, prouvait que le concrétionnement s'était poursuivi après l'exécution du tracé ; un autre bourgeonnement au niveau de la ligne ventrale, juste en arrière de l'épaule, avait la même signification.



1



2



4



3

Planche 5. L'art solutréen du Fournau du Diable (Bourdailles). Fig. 1 le bloc orné. Fig. 2 relevé synthétique du précédent. Fig. 3 l'image vulvaire. Fig. 4 : les bois de cervidé aménagés en phallus (relevé de D. Peyrony)

cher le bouquetin que nous avons découvert il y a quelques années au plafond de la cave Pataud ou abri Movius (Martin, 1928 et 1932 ; Delluc, 1986, 1990 et 1991). Cet art solutréen, par son style, annonce l'imminence de l'art de Lascaux, un millénaire environ plus tard.

Mais l'intérêt de ce bloc ne se limite pas à ces données topographiques, stratigraphiques, chronologiques et stylistiques. Il est aussi technologique et thématique.

Le bloc (pl. 5) porte à la fois : des figures animales ébauchées, réduites au seul dessin de la silhouette faite d'une ligne piquetée ou d'un simple volume encore incomplètement dégagé ; une figure traitée en gravure profonde (un cheval, tête en bas) ; un bovin en bas relief assez peu dégagé, aujourd'hui incomplet ; deux bovins superposés partiellement l'un à l'autre et sculptés en un bas-relief achevé avec représentation détaillée des volumes. Quelques détails ajoutent encore de la valeur à cet ensemble : on déchiffre sur le pourtour du bloc d'autres silhouettes animales frustes et une image vulvaire.

Cette dernière (pl. 5, fig. 3), que nous avons remarquée seulement en 1988, lors de l'étude du bloc dans le cadre de notre étude de l'art pariétal archaïque en Aquitaine (Delluc, 1991), est piriforme, cernée par un profond trait à section recticurviligne, avec un sillon médian très abruptement gravé. En dehors des représentations animales, l'inventaire des sujets des gravures et des sculptures solutréennes n'avait montré jusqu'ici que deux figures humaines au Roc-de-Sers. Cette image sexuelle féminine du Fourneau du Diable apparaît donc comme très exceptionnelle.

En fait le gisement du Fourneau du Diable a fourni, dans ce même niveau de Solutréen supérieur, deux objets mobiliers représentant des sexes masculins. Ils ont été décrits par D. Peyrony comme « deux andouillers de renne d'aspect phalloïde » (Peyrony, 1932, p. 46-47 et fig. 37, 2 et 3) (pl. 5, fig. 4). Ils portent en effet l'indication du méat urinaire et celle, plus ou moins complète, du sillon balano-préputial. L'objet le plus grêle présente en outre, sur un bord, une série de quatorze fines coches parallèles. Notons que le terme « andouiller », choisi par D. Peyrony, n'a sans doute pas une valeur anatomique précise ; il vaudrait sans doute mieux dire « cors » ou « époïs » de bois de renne.

La grotte de Rochereil (Creyssac)

La grotte de Rochereil a fait l'objet d'un sondage par M. Féaux et le marquis de Fayolle au début de notre siècle³ ; les travaux furent interrompus

3. Le registre manuscrit des entrées du Musée du Périgord à Périgueux, tenu par M. Féaux, conservateur des collections préhistoriques (Féaux, s. d., p. 49-55), inventorie de nombreux objets de Rochayrel (*sic*) (n° 9348 à 9603 ter), sans compter les objets qui lui ont paru « tous peu intéressants et (qui) ne méritent pas d'entrer dans la composition de nos collections » (*ibid.*, p. 49). La station, en effet, fut l'objet de deux campagnes de fouilles du Musée, menée par M. Féaux et le marquis de Fayolle (1912 et mai 1921). Les objets exhumés, examinés par H. Breuil le 20 août 1924, mériteraient un inventaire plus précis : industrie lithique et osseuse ; art mobilier, pigments ; coquillages ; ossements animaux avec un seul vestige humain (un métatarsien). Ce dernier objet provenait peut-être des déblais d'une fouille de Raoul du Ricard à Rocheroeil (*sic*), dont les travaux donnèrent lieu à deux courtes notes (Ricard, 1906 ; 1907). Maître R. de Ricard, avocat à Bergerac, prématurément décédé en 1908, avait fait antérieurement des investigations en Bergeracois avec M. Hardy, puis « l'on sait qu'il avait fouillé aussi



Planche 6. La fouille de Rochereil (à Creyssac) en 1912 (clichés du marquis de Fayolle) Fig. 1 : le chantier, Fig 2 : le début des travaux, Fig. 3 : Maurice Féaux au fond du tunnel creusé dans le Magdalénien supérieur (Iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord).

par crainte d'un grave éboulement. Les clichés pris lors de ces opérations (pl. 6) témoignent du caractère aventureux de ce creusement en tunnel sous plusieurs mètres de sédiments (Archives de la Société historique et archéologique du Périgord). La fouille de cette petite grotte de la vallée de la Dronne, en rive droite et un peu en aval du Pont d'Ambon⁴, fut reprise par le Dr P.-E. Jude. Ses travaux se situent entre 1935 et la guerre. A l'issue de

un abri à Rocherelle (*sic*), dans la propriété de son beau père, M. Léonce (Bardy) de Fourtou. M. le Président pense que les objets qui ont été recueillis ne seront pas perdus... » (Fayolle de. 1908, p. 402). On sait peu de choses sur les fouilles Féaux et Fayolle : elles avaient seulement entamé le gisement et n'avaient concerné que 3 à 4 m³ de dépôt, provenant d'un tunnel foré — essentiellement — dans l'horizon magdalénien supérieur : l'un des objets recueilli est un harpon magdalénien final, à deux rangs de barbelures, n° 9377 (Mercier, 1938, p. 87) ; mais les seize lames n° 9547 à 9562, à l'aspect en croissance, qui avaient intrigué M. Féaux, sont sans doute des pointes aziliennes (Féaux, s.d.). Cette galerie mesurait 3 m. de profondeur, mais « l'âge des fouilleurs et surtout les dangers d'éboulements vinrent bientôt interrompre les fouilles qui restèrent abandonnées » (Jude et al., 1938, p. 191). La fouille de 1912 ne fut guère facile. En juillet de cette année-là, M. Féaux écrit sa déception au marquis de Fayolle, en villégiature à Saint-Sébastien : « Vous n'avez pas besoin de vous presser pour rentrer et si quelque soufle archéologique vous pousse vers d'autres lieux, laissez-vous aller à votre fantaisie ». En effet, en ce 9 juillet 1912, M. Féaux ne peut trouver d'ouvriers pour excaver le gisement. Adhémar Durand de Ramafort (gendre de M. de Fourtou, et qui habite La Rochette, commune de Lisle, sur l'autre rive) lui a confirmé cette impossibilité : il « pourrait bien nous céder pour deux ou trois journées un homme qui remplace un domestique malade, mais celui ne m'a pas paru suffisant ». M. Féaux a écrit, d'autre part, au sieur Minard, « l'homme de M. de Ricard : il se mettra à notre entière disposition, mais plus tard » (lettres de M. Féaux au marquis de Fayolle, 9 et 13 juillet 1912, Archives de la Société historique et archéologique du Périgord). La photographie conservée dans l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord fournit une indication sur l'époque de la fouille : sans doute en fin d'été 1912, septembre ou octobre, car un des personnages est un chasseur et il y a encore des feuilles aux arbres (pl. 6, fig. 1). Le marquis de Fayolle avait probablement déjà examiné le produit des fouilles de Raoul de Ricard (qui avait épousé, lui aussi, une demoiselle de Fourtou, de La Rochette, Blanche). En tous cas, il y fut amablement convié à nouveau par A. Durand de Ramafort, en des termes si choisis que nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici une partie de cette massive lettre du 26 septembre 1915, Archives de la Société historique et archéologique du Périgord). A l'époque de cette lettre, Mme Raoul de Ricard, veuve depuis sept ans, habite toujours Les Mondys (commune de Saint-Martin-des-Combes dont son époux fut maire). Voici une partie de ce texte : « Ce que je ne puis faire [faute de temps], il vous est loisible de le faire, et vous pouvez être sûr que Mesdames de Fourtou et de Ricard auront le plus grand plaisir à vous recevoir aux Mondys. Vous verrez les trouvailles de Ricard, que vous connaissez déjà un peu pour les avoir examinées sommairement à La Rochette, si mes souvenirs sont exacts [...]. Ces dames ont pris leur temps pour organiser les pierres de ce pauvre Ricard [...]. Et comme, malgré vos protestations trop modestes, je sais que vous êtes très compétent en ces matières, vous verrez très bien et très vite l'intérêt qu'elles présentent au double point de vue du préhistorique en général, et en particulier de la station de Rocherelle (*sic*). Pour moi qui suis philistin, c'est le dernier aspect de la question qui me touche le plus, je vous en fais l'aveu. Il me sera en effet agréable de connaître les développements successifs de la station, et c'est pour cela que j'avais insisté auprès de ma belle-sœur pour obtenir d'elle l'autorisation de vous montrer ces collections. Je m'étais heurté — je vous l'ai dit — à une décision qui paraissait irréductible. Mme de Ricard semblait jalouse de conserver loin de tous les regards ces pierres précieuses, comme on voit, dans les vieilles légendes, des fées malicieuses garder au fond des grottes des trésors infinis. Je n'avais pas insisté, car, en somme, il ne s'agissait pas d'un caprice de femme, mais d'une résolution sérieuse basée sur des motifs tout à fait respectables. J'attendais que le temps — qui est notre maître à tous — fit son œuvre habituelle. J'espérais aussi — faut-il le dire ? — que le caractère féminin se laisserait aller à quelque évolution inattendue. « Souvent femme varie », dit la chanson, et je vois avec satisfaction que l'évolution s'est produite. Je m'en réjouis ! Ne me remerciez pas exagérément [...]. Allez donc aux Mondys, cher Monsieur, et croyez à mes regrets de ne pouvoir vous suivre. Vous y serez le bienvenu. Vous y ferez sans doute un excellent déjeuner, ce qui est partout considéré comme la meilleure préparation à des travaux scientifiques, et vous complétez, par votre examen, la besogne déjà faite à Rocherelle, en préparant les recherches de demain ». Nous n'avons pu trouver le compte rendu de la visite aux Mondys de Gérard de Fayolle. Plus tard, à l'époque des fouilles Jude, le propriétaire des lieux était Raymond Dethan (Jude, 1960, p. 6), demeurant à La Rochette (Lisle), dont dépend Rocherelle (Crayssac). On sait que Georges Dethan (décédé durant la dernière guerre) avait créé, autour de son château de La Côte (Bras), une grande exploitation agricole modèle, comportant notamment des vignes et des pins, qui sera morcelée en 1957-1958 (Lamothe, 1882, p. 969-971 ; Pijassou, s.d., vers 1967, p. 19 note 76).

4. A quelques centaines de mètres en amont, mais sur la rive gauche, le gisement du Pont d'Ambon (Bourdeilles), fouillé par G. Célérier, contenait également un épais « remplissage azilien, qui surmonte des niveaux de Magdalénien VI et de Magdalénien final » (Célérier, 1976a et b ; 1984), très riche en matériel lithique mais pauvre en industrie osseuse et en objets d'art (Célérier, 1980, p. 395 ; 1984, p. 270 ; 1986, p. 234 ; Célérier et Moss, 1983 ; Roussot, 1990, p. 200, fig. 11).

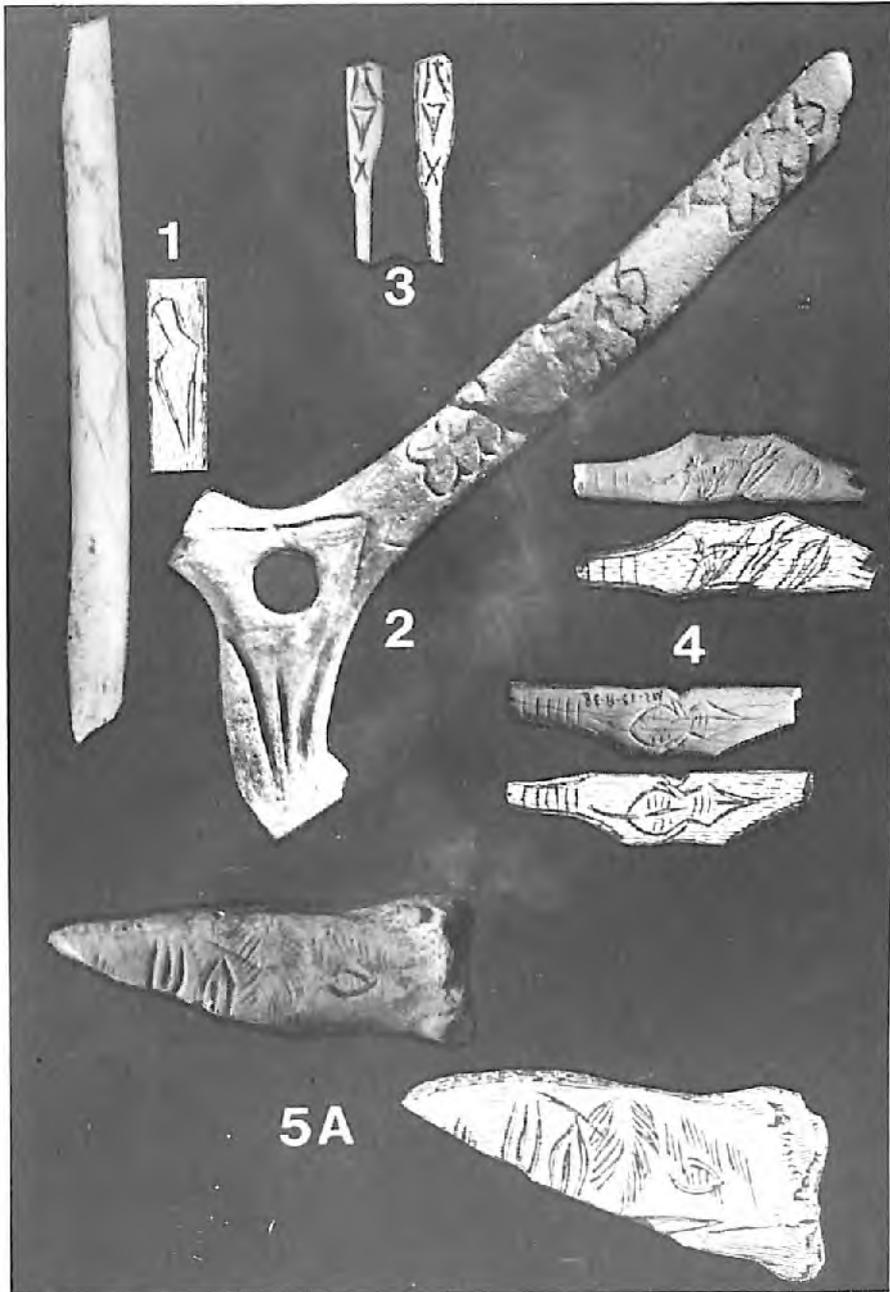


Planche 7. L'art mobilier de Rochereil. Fig. 1 : silhouette gynoïde sur diaphyse d'oiseau. Fig. 2 : image vulvaire entourant le trou d'un bâton percé en bois de renne. Le décor du revers est analogue à celui de l'avant. Fig. 3 : image féminine de face, sur une pièce osseuse à soie. Fig. 4 : deux images vulvaires probables entourant une tête de capridé de face, sur une pièce en os (le revers porte une image ronde à appendice pointu, fréquente à Rochereil). Fig. 5 A : deux images ovales probablement de nature vulvaire, avec d'autres traits, sur une épiphyse. Les relevés de ces pièces ont été dessinés par le Dr P. E. Jude (Jude, 1960).

celle-ci, le fouilleur devait trouver son chantier dévasté par des excavations clandestines (Jude, 1960).

Le gisement, devant et dans la modeste grotte, comporte schématiquement deux couches d'occupation humaine : l'une, inférieure (II), remonte au Magdalénien final, avec des harpons à barbelures bilatérales et une industrie lithique classique, comportant au sommet « des pointes pédonculées, parfois tronquées obliquement, comparables à celles de La Font Brunel et de Teyjat » ; l'autre, supérieure (III), quatre fois plus épaisse (environ deux mètres), est attribuée à l'Azilien « avec des harpons plats en bois de cerf, des grattoirs courts, parfois très petits et des pointes à dos abattu, plus ou moins courbe » (Sonneville-Bordes, 1960, p. 458 et 482). Trois squelettes en deux sépultures furent exhumés de la couche supérieure : « deux adolescents et un pauvre infirme perclus de rhumatisme chronique déformant » (Jude, 1960, p. 60-63), ainsi que des galets coloriés, des ossements animaux (cerf, lapin ; aucun vestige d'escargot, ni de poisson, ni d'oiseau). De la couche inférieure provenaient les vestiges du crâne d'un petit enfant, des ossements animaux correspondant à des climats froids (renne, élan) ou plus tempérés (cerf, bœuf, bouquetin), avec des restes d'oiseaux, de poissons et de coquillages, dont deux coquilles Saint-Jacques ayant contenu de l'ocre (*ibid.*, p. 34-44 ; Roussot *et al.*, 1970 ; Couraud, 1985, p. 53-54 et fig. 17, p. 152).

La couche magdalénienne II (subdivisée par P.-E. Jude en un niveau inférieur et un niveau supérieur) était d'une richesse considérable en art mobilier, sur support osseux essentiellement, dont une très grande partie a été dessinée par le fouilleur (Jude, 1960, fig. 8 à 16). L'art des objets utilitaires de ce site a parfois été en partie repris dans un cadre plus large (Julien, 1982, p. 111-113, fig. 48, n° 725, 746 et c, fig. 50, n° 729, 742 et 744 ; Delluc, 1990, p. 48 et fig. 2, p. 65-66 et fig. 17).

Le but de la présente note est d'attirer l'attention sur quelques-unes de ces gravures sur os. Nous pensons que certaines d'entre elles, en effet, se rapportent à un thème féminin explicite. On notera que P.-E. Jude les avait bien dessinées (sauf deux d'entre elles), mais qu'il ne les avait pas identifiées comme telles, peut-être parce qu'il connaissait peu de figures de cette nature. On dispose aujourd'hui, à leur propos, de publications récentes (Delluc, 1978 ; 1991 ; Delporte, 1979 ; Duhard, 1989) et d'exemples découverts il y a peu (Comarque, Cariot, Fronsac, les sites rhénans...). Voici donc une première énumération d'une douzaine de ces représentations humaines, qui méritent à notre sens de prendre place dans les inventaires consacrés à ce thème.

Silhouette féminine, ou plutôt gynoïde compte tenu de l'absence de seins (pl. 7, fig. 1). Elle provient de la couche II de Magdalénien final (Jude, 1960, p. 31, fig. 14, n° 14). Son support est un tube d'os à corticale très mince comme un os d'oiseau (longueur de l'objet : 11 cm). Elle offre une certaine ressemblance avec la figure féminine schématique, découverte au Rond du Barry (Haute-Loire) (avec une industrie qui peut être datée du Magdalénien supérieur ou terminal), qui orne un bâton percé (Bayle des

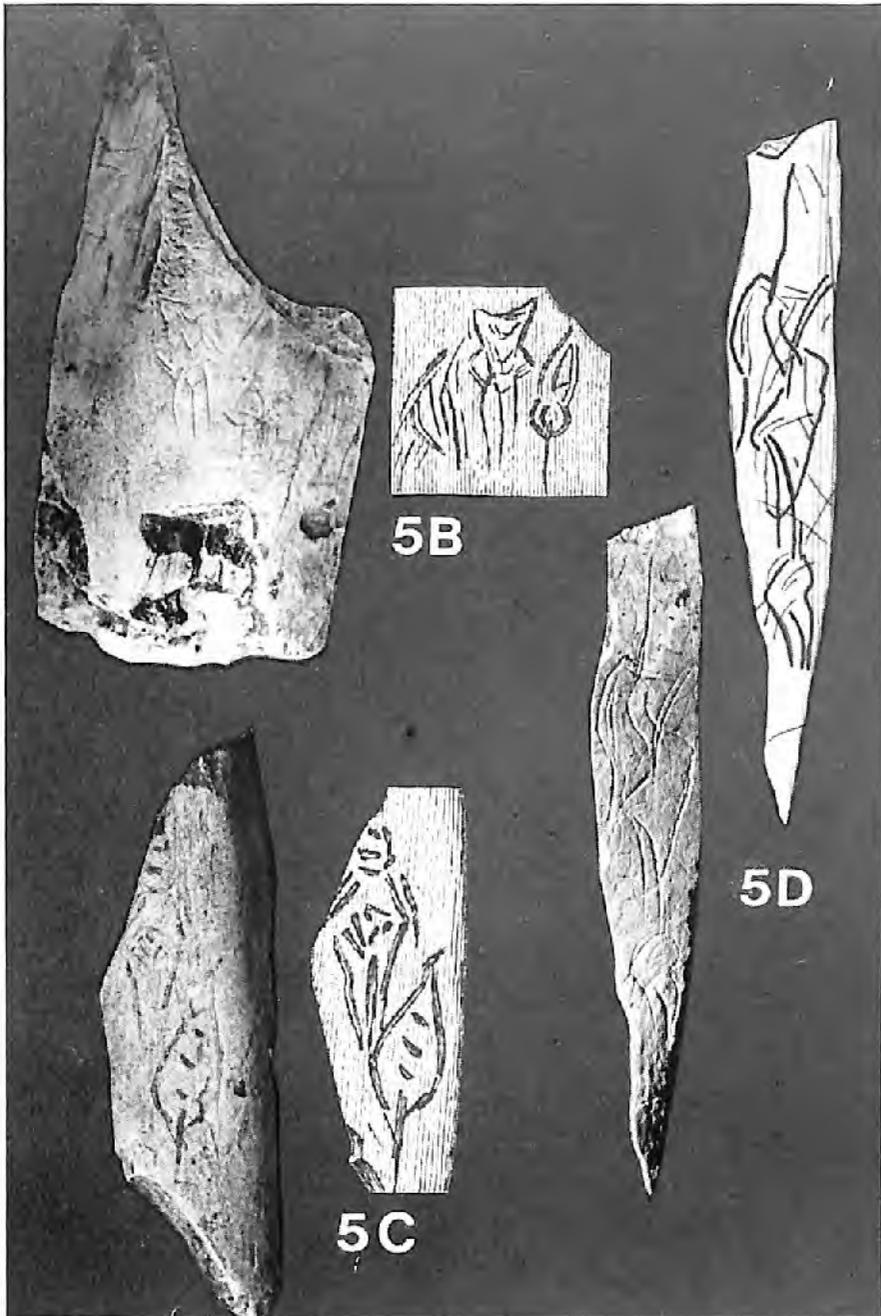


Planche 8. L'art mobilier de Rochereil (suite). Fig. 5 B : silhouette féminine de face. Fig. 5 C : silhouette féminine de face (avec la même image circulaire à appendice pointu que 5 B et que le revers de 4). Fig. 5 D : trois ou quatre silhouettes gynoides de profil, sur os comme les précédentes, limitées au tronc et aux cuisses. Les relevés de ces pièces ont été exécutés par le Dr P.-E. Jude, sauf le schéma de lecture 5 D. Le Dr Jude n'avait pas proposé d'interprétation pour ces huit objets de Rochereil présentés ici, sauf pour 5 B (considéré comme décoré d'une « figure humaine de face » (*ibid.*)).

Hermens, 1969 ; Delporte, 1979 ; Duhard, 1989, p. 309). On note le même élargissement du bassin avec saillie de la fesse.

Images vulvaires (pl. 7, fig. 2). Elles ornent un bâton percé en bois de renne (longueur de l'objet : 21,8 cm), qui n'est pas mentionné par P.-E. Jude mais qui est conservé au Musée de Brantôme avec les autres objets de Rochereil. Les décors des deux faces sont analogues : une image triangulaire avec fente médiane entoure le trou ; le manche est décoré d'images d'allure florale schématiques, analogues aux décors d'autres objets de ce site. Nous avons évoqué, à son propos notamment, le caractère peut-être bivalent sur le plan symbolique de ces objets dont certains ont un manche tout à fait phalliforme (Delluc, 1990, p. 47-48 et fig. 2). On connaît d'autres bâtons percés qui lui ressemblent, notamment, à La Madeleine, aux Jean-Blancs, au Courbet, à Gourdan, au Mas d'Azil, au Placard et à Laugerie-Basse.

Image féminine de face (pl. 7, fig. 3). Elle orne une pièce osseuse à soie (5,1 cm de long), qui provient de la couche II de Magdalénien final comme la première pièce décrite ici. Elle figure dans la monographie (Jude, 1960, p. 23, fig. 9, n° 13), mais en position renversée. Elle nous semble représenter de face, schématiquement, de haut en bas : le bord inféro-interne des deux seins ; le triangle formé par les deux sillons genito-cruraux avec indication de la fente vulvaire ; le bord interne de la racine des cuisses (en X). Le triangle isocèle avec bissectrice d'un angle est très classique. L'aspect général évoque celui, schématisé, du tronc des statuettes féminines vues de face. Au dos de cet objet existent quelques traits.

Deux images vulvaires possibles encadrant une tête de capride de face (pl. 8, fig. 4). Cette pièce (Jude, 1960, p. 27, fig. 12, n° 1) provient toujours de la même couche de Magdalénien final. Sur l'avvers, la figure centrale ressemble beaucoup aux têtes de bouquetin de face si fréquentes au Magdalénien (notamment à Teyjat et aussi sur d'autres objets à Rochereil même) : ce sont habituellement deux paires de chevrons emboîtés, une paire figurant les oreilles étant plus courte que l'autre figurant les cornes. De part et d'autre de cette tête de bouquetin schématisée, sont deux dessins vaguement ovalaires, à grand axe matérialisé par un grand trait ou par deux petits traits en parenthèses, qui évoquent pour nous des traces vulvaires. Le revers de cette pièce est orné d'un tracé circulaire à appendice pointu.

D'autres objets d'os, provenant de la même couche de Magdalénien final, portent des décors gravés que l'on peut rapprocher de ce thème féminin : des images ovalaires à grand axe indiqué (Jude, 1960, p. 27, fig. 12, n° 6) (pl. 7, fig. 5A) ; des traits évoquant un personnage féminin de face (*ibid.*, p. 31, fig. 14, n° 8) (pl. 8, fig. 5C) ; un tracé que P.-E. Jude lui-même avait appelé « figure humaine de face » (*ibid.*, p. 31, fig. 14, n° 13) (pl. 8, fig. 5B) ; d'autres semblant bien appartenir à des silhouettes féminines de profil avec saillie du massif fessier et membres inférieurs de trois quarts (pièce conservée au Musée de Brantôme avec l'indication M2 38) (pl. 8, fig. 5D).

Il n'est pas impossible que de nombreux signes pleins, faits d'images circulaires à appendice(s) pointu(s), comme le revers de la pièce à tête de

bouquetin et images vulvaires (pl. 7, fig. 4), aient une signification symbolique analogue⁵.

Mais nous nous sommes limités, dans le cadre de la présente note, aux dix-huit figures humaines (dont trois masculines) explicites, complètes ou non, réalistes ou déjà quelque peu géométrisées. Le point remarquable est que la quasi-totalité d'entre elles avaient échappé aux premiers observateurs, tant sur le gros bloc sculpté du Fourneau du Diable (Solutrén supérieur), sur les parois de la grotte de Villars (Magdalénien ancien), que sur les menus objets de matière osseuse de Rochereil (Magdalénien supérieur). On verra, dans une prochaine note, à propos des grottes ornées de la fin du Magdalénien du bassin de la Dronne, l'importance numérique et symbolique très singulière de ce thème des représentations humaines complètes ou fragmentaires, volontiers abrégées, schématisées et en séries.

B. et G. D.⁶

5. Les pièces d'art mobilier provenant de Rochereil se trouvent pour la plupart au musée de Brantôme ; les objets recueillis lors des fouilles Féaux et Fayolle sont au Musée du Périgord à Périgueux. Nous avons eu toutes facilités pour les étudier dans ces deux musées, lors de notre préparation du Colloque international de Foix-Le Mas d'Azil 1987 (Delluc, 1990).

6. U.R.A. 164 du C.N.R.S., Musée de l'Homme de l'Homme, Paris, et Abri Patauc, 24620 Les Eyzies.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

ARCHIVES GLORY, Institut de Paléontologie humaine, Paris.

ARCHIVES et ICONOTHEQUE de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DU PÉRIGORD, Périgueux.

BAYLE DES HERMENS R. de

1969 : L'industrie osseuse du Magdalénien final de la grotte du Rond du Barry, commune de Polignac, Haute-Loire. Note préliminaire, *L'Anthropologie*, 73, 3-4, p. 253-260.

CAPITAN L., PEYRONY D.

1925 : Les reliefs solutréens du Fourneau du Diable, commune de Bourdeilles (Dordogne), *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, p. 43-52, 1 ill.

1928 : *La Madeleine. Son gisement, son industrie, ses œuvres d'art*, Publications de l'Institut international d'Anthropologie, n° 2, Nourry, Paris, 125 p., 70 fig., XIX pl. h.-t.

CELERIER G.

1976a : Les civilisations de l'Épipaléolithique en Périgord, in : *La Préhistoire Française. 12. Civilisations paléolithiques et mésolithiques*, Editions du CNRS, Paris, p. 1427-1432, 3 fig.

1976b : Pont d'Ambon, Commune de Bourdeilles, in : *Livret-Guide de l'excursion A4 Sud-Ouest (Aquitaine et Charente)*, Congrès de l'UISPP Nice 1976, p. 129-133, fig. 45.

1980 : Bourdeilles - Le Pont d'Ambon, in : Informations archéologiques de la circonscription d'Aquitaine, *Gallia-Préhistoire*, 23, 2, p. 394-395, fig. 2.

1984 : Bourdeilles - Pont d'Ambon, in : Informations archéologiques de la circonscription d'Aquitaine, *Gallia-Préhistoire*, 27, 2, p. 269-271, fig. 1 et 2.

1986 : Bourdeilles - Pont d'Ambon, in : Informations archéologiques de la circonscription d'Aquitaine, *Gallia-Préhistoire*, 29, 2, p. 233-235, 1 fig.

CELIER G. et MOSS E.H.

1983 : L'abri sous roche de Pont-d'Ambon à Bourdeilles (Dordogne). Un gisement magdalénien-azilien, *Gallia-Préhistoire*, 26, 1, p. 81-107, 8 fig.

COURAUD C.

1985 : *L'art azilien. Origine et survivance*, XX^e supplément à *Gallia-Préhistoire*, Editions du CNRS, 184 p., 50 fig., 37 pl., h.-t.

DELLUC B.

1970 : *La grotte ornée de Villars (Dordogne)*, Mémoire de maîtrise, Faculté des Lettres de Paris, 85 p., 34 pl. h.-t.

DELLUC B. et G.

1974 : La grotte ornée de Villars (Dordogne), *Gallia-Préhistoire*, 17, n^o 1, p. 1-67, 63 fig.

1978 : Les manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies (Dordogne), *Gallia-Préhistoire*, 21, p. 213-438, 96 fig.

1984 : Le Fourneau du Diable. in H. de Lumley et col., *Art et Civilisations des Chasseurs de la Préhistoire, 34 000 - 8 000 ans av. J.-C.*, Laboratoire de Préhistoire du Musée de l'Homme, Paris, p. 228-234, ill.

1986 : Un bouquetin sculpté de style solutréen dans la cave troglodytique Pataud (Les Eyzies, Dordogne), *L'Anthropologie*, 90, n^o 4, p. 603-612, 7 fig.

1989 : Le bloc sculpté du Fourneau du Diable (Bourdeilles, Dordogne), *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, CXVI, p. 233-240, 4 fig.

1990a : Le décor des objets utilitaires du Paléolithique supérieur, in : *L'art des objets au Paléolithique. Tome 2 : les voies de la recherche*, p. 39-72, 17 fig.

1990b : *L'abri Pataud aux Eyzies*, PLB éditeur, Le Bugue, 16 p., ill. (extrait de *Vieilles demeures en Périgord, Découverte 2*).

1991 : *L'art pariétal archaïque en Aquitaine*, n^o spécial de *Gallia-Préhistoire* (sous presse).

DELPORTE H.

1979 : *L'image de la femme dans l'art préhistorique*, Picard, Paris, 320 p., 137 fig.

DUHARD J.-P.

1989 : *Le réalisme physiologique des figurations féminines du Paléolithique supérieur*, thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux, 622 p., fig., 112 pl.

FAYOLLE mis

1908 : Note à propos du décès de M. Raoul de Ricard, *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, XXXV, n^o 6, p. 402.

FEAUX M.

s.d. : Registre manuscrit des entrées, Musée du Périgord, n^o 9346 à 9603.

GLORY A. et PIERRET B.

1960 : La grotte ornée de Villars, Dordogne, *Bull. de la Société préhistorique française*, 57, n^o 5-6, p. 355-361, 4 fig.

JOLY R. de

1965 : Explorations en Dordogne, *Spéléo-Dordogne*, n^o 14, p. 17-23.

JUDE P.-E.

1960 : *La grotte de Rochereil. Station magdalénienne et azilienne*, Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, Paris, 74 p., 29 fig.

JUDE P.-E. et CREUVEILLER J.

1938 : La grotte et l'homme de Rochereil, *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, LXV, n^o 3, p. 190-197, 4 fig.

JULINE M.

1982 : *Les harpons magdaléniens*, 17^e suppl. à *Gallia-Préhistoire*, Ed. du CNRS, 290 p., 121 fig., 8 pl. h. t. cartes, tabl.

LAMOTHE L. de

1882 : *Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins*. Dupont, Périgueux, Première partie, seconde section, p. 621-1.258.

LEROI-GOURHAN A.

1965 : *Préhistoire de l'art occidental*, Mazenod, Paris, 482 p., 739 ph., 804 fig. (1971, 2ème édition : 502 p., 766 ph., 804 fig.).

MARTIN H.

1928 : *La frise sculptée et l'atelier solutréen du Roc*, Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, mémoire n° 5, 87 p., 37 fig., 4 pl. h.-t.

1932 : Les sculptures du Roc (Charente), *Préhistoire*, 1, fascicule 1, p. 1-8, 2 fig.

MERCIER L.

1938 : Note au sujet du squelette de Rochereil, *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, LXV, n° 2, p. 87-88.

PEYRONY D.

1932 : *Les gisements préhistoriques de Bourdeilles (Dordogne)*, Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, Paris, mémoire n° 10, 95 p., 60 fig., 11 pl. h.-t.

PIERRET B., SYLVAN A. et VIDAL P.

1987 : Grotte de Villars, Salle des Peintures, principales représentations (relevés S.C.P., 20 juillet 1958), in : P. VIDAL : *Cavernes en Périgord. Tourisme - Spéléologie*. Fanlac impr., Périgueux, 206 p., ill.

PIJASSOU R.

s.d. (vers 1967) : *Regards sur la révolution agricole en Dordogne*, Centre Départemental d'Etudes et d'Informations Economiques et Sociales, Cahier n° 2, 80 p., ill.

RICARD R. de

1906 : La présence du castor dans un gisement magdalénien de la vallée de la Dronne, à Rochereuil (Dordogne), *Congrès préhistorique de France, 2ème session, Vannes 1906*, p. 229.

1907 : Instrument de silex magdalénien de Rochereuil (Dordogne), *Bull. de la Société préhistorique française*, 4, p. 256-257.

ROUSSOT A.

1990 : Art mobilier et pariétal du Périgord et de la Gironde : comparaisons stylistiques, *L'art des objets au Paléolithique. Tome 1 : l'art mobilier et son contexte*, colloque de la Direction du Patrimoine, Foix 1987, p. 190-205, 11 fig.

ROUSSOT A. et DELSOL J.

1970 : Un galet gravé de Rochereuil, *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, 97, 3, p. 174-185, 4 fig.

SMITH Ph.

1966 : *Le Solutréen en France*, Publications de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux, 449 p., 81 fig., 6 tabl., 4 cartes, 3 pl., 21 graphiques.

SONNEVILLE-BORDES D. de

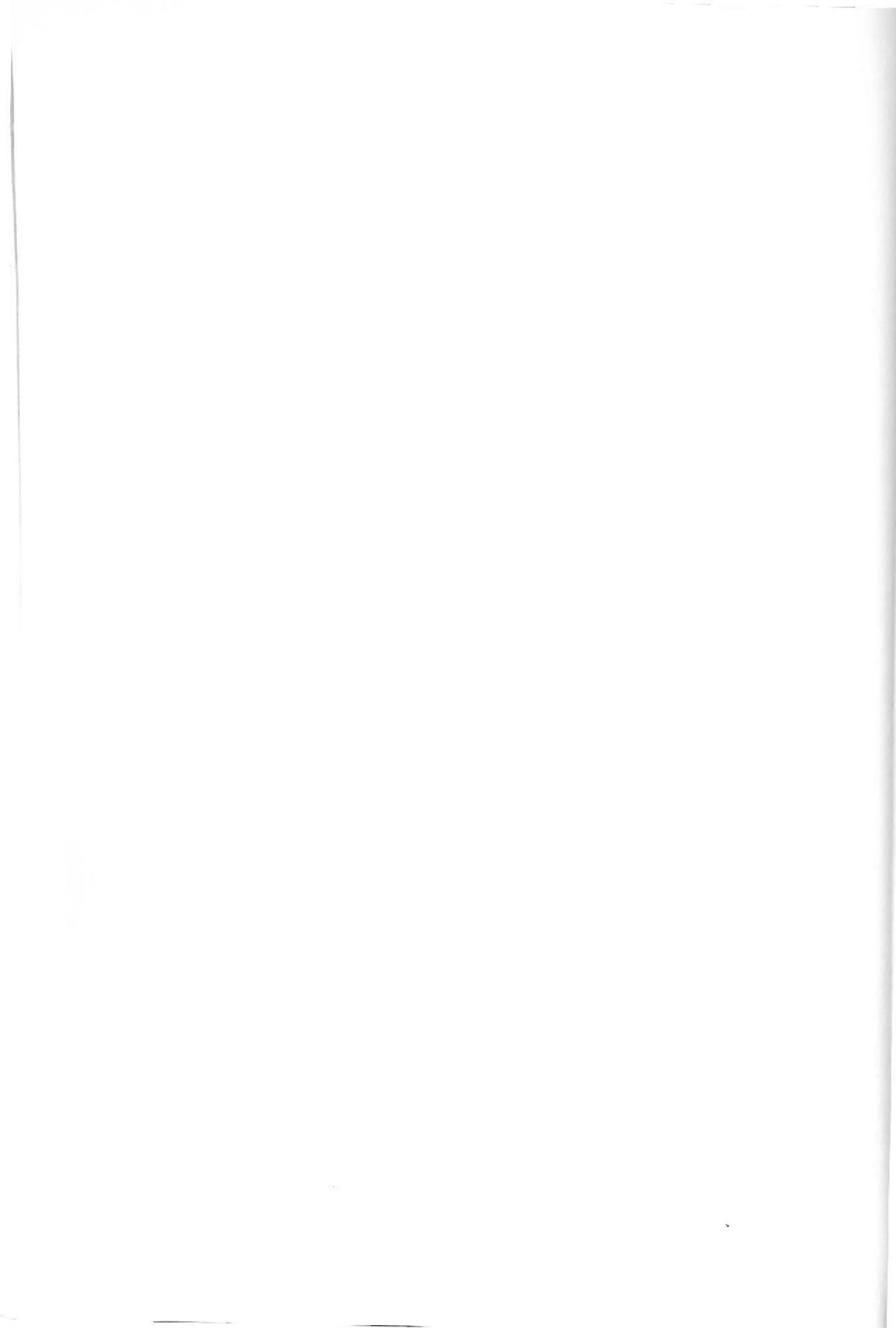
1960 : *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Delmas, Bordeaux, 2 vol., 558 p., 295 fig., tabl.

SPELEO-CLUB DE PERIGUEUX (B. et G. DELLUC, B. PIERRET et P. VIDAL)

s.d.(1985) : *La grotte préhistorique de Villars*, Lo Trebuc, Bonnut, 20 p., ill.

VIALOU D.

1976 : *Guide des grottes ornées paléolithiques ouvertes au public*, Masson, Paris, 128 p., fig.



Les sites paléolithiques du bassin de la Dronne Observations sur les modes et emplacements

par Christine DUCHADEAU-KERVAZO

L'occupation paléolithique du bassin de la Dronne (fig. 1) n'a longtemps été connue que grâce à quelques gisements : la Quina, le Fourneau du Diable, le Trou de la Chèvre, le Pont d'Ambon, Rochereil, Brouillaud, Sandougne, l'ensemble des Rebières, ou encore les grottes ornées des Bernous et de Villars.

Notre étude (Duchadeau-Kervazo, 1982) a révélé qu'en réalité les vestiges paléolithiques étaient disséminés sur un très grand nombre de sites, se répartissant sur plus de 2.400 km² et sur trois grandes entités géologiques (fig. 1) aux intérêts variés pour les Préhistoriques (Duchadeau-Kervazo, 1984). Seuls 192 sites suffisamment fiables (localisation, attribution culturelle...) sur un total de 280 seront pris en compte ici.

Nous les avons répartis en deux grands ensembles : ceux liés aux abrupts rocheux et ceux de plein air (fig. 1).

A. LES GISEMENTS LIÉS AUX ABRUPTS ROCHEUX

Les gisements liés aux abrupts rocheux (pieds de falaises, abris, grottes, etc...) ne représentent, dans l'état actuel de nos connaissances, qu'environ le quart (51 sur 192) des sites occupés (fig. 1). En outre, le tiers d'entre eux (18/51) a été fréquenté par plusieurs cultures (*) : deux (11/51), trois (6/51) ou quatre (1/51).

a) Répartition géographique et géologique

Ces refuges naturels sont très limités géographiquement car seules certaines formations géologiques ont pu donner naissance à des falaises. De

(*) Seules les grandes classes suivantes ont été distinguées : Paléolithique indifférencié, Paléolithique ancien, Paléolithique moyen, Paléolithique supérieur indifférencié, Périgordien ancien, Aurignacien, Périgordien supérieur, Solutréen, Magdalénien, Azilien.
N.D.L.R. : Cette communication a été publiée dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1986, tome 83/2. Les organisateurs du colloque de Brantôme ont jugé que ce texte constituait une bonne introduction aux temps les plus anciens de la région de Dronne. Après avis de l'auteur et accord de la première publication, il a été demandé son insertion dans ces présentes annales.

plus, leur position et leur développement à l'affleurement, en relation avec l'architecture générale de la région (anticlinaux de Mareuil et de La Tour-Blanche) (fig. 2) ont varié durant le Quaternaire en fonction de l'érosion et notamment de l'encaissement progressif des cours d'eau.

Les occupations du Pléistocène récent liées à ce type de gisement sont localisées en nette majorité (75/77) dans la partie moyenne du bassin, sous des abrupts du Coniacien (58/77) ou, moins fréquemment, du Turonien (17/77). Toutefois, la plus mauvaise représentation de ce dernier peut être liée à une moins bonne conservation du remplissage. Enfin, ces occupations, beaucoup plus rares dans la partie amont, sont alors en relation avec les calcaires jurassiques dolomités (2/77).

b) Le site même

b1) Protection naturelle contre les agents climatiques

Le choix de ces sites révèle la prise en compte, probablement plus ou moins intuitive, d'un certain nombre de facteurs.

● Le rôle de la **température, lié à l'ensoleillement**, semble avoir été déterminant, comme l'attestent :

— la localisation des abrupts dans les lieux non affectés par l'ombre (vallées suffisamment larges, ou abris assez hauts sur la pente) ;

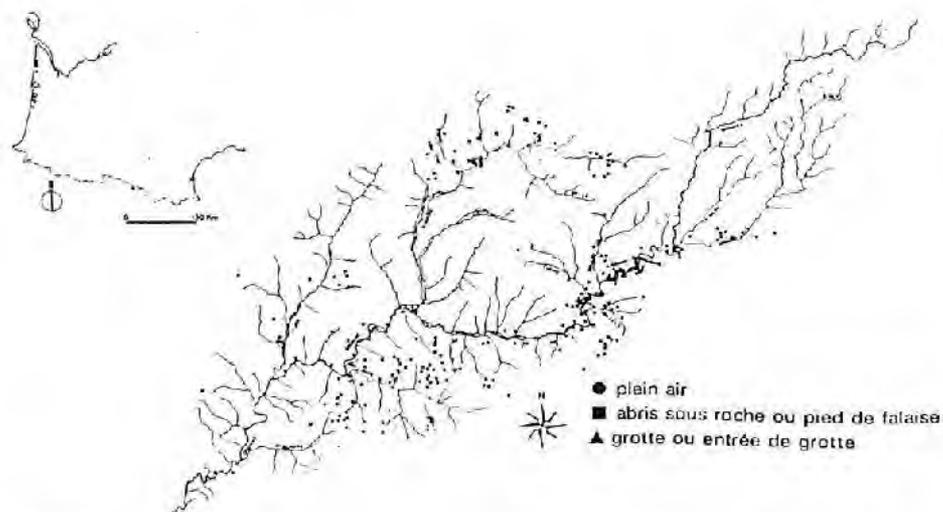


Fig. 1: Localisation du bassin de la Dronne et répartition des sites paléolithiques par modes par rapport au réseau hydrographique.

— le choix de versants orientés le plus souvent selon une composante Sud (59/113) ou même franchement au Sud (35/113). Ceci explique le grand nombre de vallées ou de segments de vallées orientés Est-Ouest, qui

ont été occupés (Côle, Donzèle, Nizonne...). Le vallon des Rebières (Pittard, 1912a) constitue un bon exemple : les huit gisements qu'il a livrés sont seulement sur le versant exposé au Sud. Lors d'une journée de janvier, vers 11 heures 30, le versant Nord était à 0°C tandis que sous la paroi rocheuse des Voûtes de Recourbie (Magdalénien) la température était de plus de 25° C.



Fig. 2 : Cadre géologique du bassin de la Dronne.
Répartition des différents terrains. 1 : cristallins et cristallophyliens ; 2 : Lias ; 3 : Jurassique moyen et supérieur ; 4 : Cénomaniens et Turoniens ; 5 : Coniacien et Santonien ; 6 : Campanien et Campanien supérieur (Maestrichtien des auteurs) ; 7 : « Sidérolithique » (au sens large).
D'après la carte géologique du bassin d'Aquitaine au 1/500.000^e BRGM, Elf-Ré., Esso-Rep., SNPA (1974).

Les exceptions qui existent se trouvent notamment parmi certains abris occupés au Magdalénien supérieur et à l'Azilien (Le Pont d'Ambon et La Font Bargeix). Ce phénomène peut résulter :

- soit d'une moins grande nécessité d'insolation (réchauffement climatique ou occupation lors de saisons plus chaudes) ;
- soit de populations plus importantes devant occuper tous les massifs disponibles pour rester groupées (complexe Rochereil - Pont d'Ambon si les occupations sont réellement synchrones) ;
- soit d'une meilleure organisation sociale et technologique permettant une protection plus efficace.

Les abrupts rocheux, par leur nature, leurs dimensions et leurs formes, présentent des avantages pour la conservation et la restitution de la chaleur :

– la forme concave des abris favorise la réflexion de la chaleur soit sur un point (Le Bonhomme) à la manière d'une lentille convergente (travaux Bouvier) soit le long d'une ligne (Voûte de Recourbie, Trou de la Chèvre, La Castinière, Brouillaud...);

– les falaises verticales, orientées au Sud, reçoivent plus de rayonnements lorsque le soleil est bas sur l'horizon (recherches Bouvier et Rousseau), ce qui les rend particulièrement propices à une occupation en hiver;

– la couleur et la nature de la paroi jouent un rôle important dans la restitution de la chaleur (quantité et rapidité), en raison de l'albédo et de la capacité calorifique de la roche. Ainsi, des calcaires aux cassures fraîches, dues au cryoclastisme par exemple, réfléchissent une grande partie des radiations par suite de leur fort albédo, alors que les parois assombries (oxydes de fer et manganèse) restituent beaucoup plus lentement la chaleur;

– enfin, un habitat de dimensions réduites, fermé sur les côtés, nécessite une quantité moindre de chaleur et est plus facile à protéger des contrastes thermiques (nombreuses petites grottes habitées : Les Oiseaux, Le Cheval, Les Carnassiers, Rochereil, au-dessus de La Quina, La Malsaisie...).

● Le rôle de l'humidité, en relation avec les précipitations, bien qu'ayant dû être important, semble avoir parfois été secondaire car la protection offerte par les sites n'a pas toujours été optimale.

A titre d'exemples, on peut observer qu'au Trou de La Chèvre et à Durand-Ruel :

– le surplomb a été maximum lors du Moustérien,

– puis, à l'Aurignacien, par suite du remplissage de l'abri, l'accès sous le toit a été de moins en moins possible,

– enfin, au Périgordien supérieur, lorsque le comblement sous le surplomb a été achevé, seule la paroi rocheuse sub-verticale, correspondant à l'ancien rebord du toit, a pu être exploitée en pied de falaise.

On peut également remarquer que certains pieds de falaises occupés, tel La Font du Prince, présentent une petite cavité permettant de s'abriter des intempéries le cas échéant.

Actuellement, une relative humidité règne sous certains abris notamment coniaciens, par suite de la présence d'un banc plus marneux à leur base. Toutefois, l'importance de l'humidité actuelle est peut-être liée aux conditions propres au Post-glaciaire, comme en témoignerait notamment le concrétionnement recouvrant les peintures de la grotte de Villars.

Toujours en relation avec l'humidité et la visibilité, on peut évoquer les brouillards, bien qu'aucune réponse ne puisse être donnée.

La majorité (49/77) des occupations est localisée en bas de pente ou en fond de vallée. Si les brouillards existaient à certaines époques, soit les hommes préhistoriques désertaient momentanément ces sites, soit ils s'en accommodaient comme on le fait actuellement (Brantôme), notamment parce que la faible différence d'altitude entre les fonds de vallées et les hauts de pente n'était pas suffisante pour y échapper. Mais certains climats glaciaires ne permettaient peut-être pas leur développement. On peut alors remarquer que les Aziliens, qui vivaient sans doute dans des conditions

humides, occupaient les mêmes sites que les Magdaléniens qui, eux, connaissaient probablement des phases plus sèches.

● La protection contre les vents semble également avoir été l'un des avantages de ces sites liés aux massifs rocheux. Il est le plus souvent admis que les climats glaciaires ont été le siège de phénomènes éoliens importants (loess ou plus généralement développement de la fraction limoneuse). Or la nette majorité des occupations (88/113) est bien protégée (composantes Sud et Est) contre les actuels vents dominants alors que seulement le quart des sites (25/113) a une composante Ouest (vents les plus fréquents) et/ou une composante Nord (vents les plus froids).

b2) Aménagements

Afin de mieux profiter de ces micro-milieus favorables les hommes préhistoriques ont pu procéder à des aménagements.

● Des **parois complémentaires** (peaux tendues, branchages...) ont pu être adjointes au moins dans un triple but : limiter le rôle des agents climatiques et notamment conserver la chaleur, renforcer la protection en établissant un écran vis-à-vis d'éventuels prédateurs, ou peut-être circonscrire des aires d'activités ou de repos.

A La Font Bargeix, les seconds occupants magdaléniens ont colmaté les espaces entre les blocs avec les dépôts de leurs prédécesseurs et ont bâti une fosse-dépotoir... (fouilles Barrière).

L'exemple le plus complet d'aménagement connu à ce jour dans le bassin de la Dronne se trouve au Fourneau du Diable (Peyrony, 1932, fig. 17) où le fond d'une vaste hutte du Solutrén supérieur a été reconnu. Le sol avait été déblayé avant l'occupation. Les parois étaient formées, selon les endroits, par la falaise, le rebord du talus, ou des blocs calcaires. La position de l'entrée a pu être décelée ainsi que des trous de piquets.

● Les **suintements et ruissellements** ont pu à certaines occasions poser des problèmes.

Ainsi, le fond de hutte mentionné ci-dessus aurait été placé, selon le fouilleur, quelques mètres en avant du rocher, dans le but d'éviter les eaux de ruissellements.

Par ailleurs, aucun des gisements recensés du Périgordien supérieur de la région, ne se trouve sous un abri présentant un grand surplomb : tous sont situés aux pieds de falaises le plus souvent d'assez faibles hauteurs. Cela peut résulter en partie de l'humidité de l'épisode climatique contemporain de cette culture (oscillation de Tursac) ayant provoqué des suintements importants sur les parois et les plafonds des abris.

On peut remarquer que les Eskimos actuels évitent d'occuper les bas-fonds, en raison de leur mauvais drainage (Lemouel, 1978). Cependant, sur le bassin de la Dronne, quelques abrupts occupant cette position ont été fréquentés notamment au Magdalénien et à l'Azilien (Les Grands Bosts, Le Pont d'Ambon, La Peyzie, La Font Bargeix, Gavechou, La Malsaisie...).

● L'utilisation de **plates-formes naturelles** sub-horizontales ou la pratique de **nivellements** ont permis une circulation plus aisée.

Tous les habitats sont installés dans des zones subhorizontales, soit en fond de vallées (15/77) tels Les Grands Bosts, Le Pont d'Ambon, La Peyzie, La Font Bargeix, Gavechou, La Quina, La Malsaisie, soit sur le sol au pied des abrupts (62/77). Les planchers des abris sous roches, dans l'ensemble assez peu inclinés et plus ou moins larges, se prolongent parfois vers l'avant par des plates-formes développées de façons variables. Dans le vallon des Rebières, on peut citer, les « marches » constituant le plancher de l'abri des Festons (Moustérien, Aurignacien), ou les plates-formes, avant la rupture de pente, qui s'étendent devant la grotte des Carnassiers (Moustérien) et les abris de Rebières I (Moustérien, Magdalénien) et de Durand-Ruel.

Même sur certains sites, où la pente d'accès est forte, tel Le Fourneau du Diable (Périgordien, Solutréen et Magdalénien) ou Sous-les-Roches I (Solutréen), la zone occupée est relativement plane.

● **Des foyers** sont mentionnés dans la plupart des gisements liés aux abrupts rocheux. Leurs fonctions sont multipliés, en relation d'une part avec la lumière (éclairage, signaux ?) et d'autre part avec la chaleur (chauffage, cuisson des aliments, traitements des silex, défense...). Leurs morphologies sont variées. Il peut s'agir de simples lignes de cendres : niveaux moustériens des Carnassiers et de Brouillaud Aurignaco-Périgordien supérieur de Durand-Ruel et du Bonhomme, ou Périgordien supérieur du Trou de la Chèvre. Ces lignes prennent une grande extension dans l'Aurignacien supérieur de la Quina aval et affectent l'ensemble des couches. D'autres sont structurées, tel le grand foyer moustérien des Festons qui atteint 1,45 m de diamètre, repose sur une dalle et est entourée de plaquettes. Au Trou de la Chèvre, les fouilleurs ont pu distinguer dans l'Aurignacien des foyers-cuvette, rigoles et ellipsoïdaux. Enfin, au Pont d'Ambon, certains foyers aziliens ont été intentionnellement recouverts de sables fluviaux très purs (Célérier, 1982).

c) Relation du site avec l'extérieur

c1) La défense contre les prédateurs

Certains gisements (14/51), d'accès assez difficile, peuvent constituer de bonnes zones de défense (Fourneau du Diable en particulier).

Lorsque les abrupts sont suffisamment hauts (25/51 mesurent plus de 5 m), telle par exemple Les Voûtes de Recourbie, les éventuels prédateurs ne peuvent arriver que de face ; la zone à surveiller est alors réduite de moitié. Toutefois, ces mêmes abris peuvent également constituer un mur contre lequel on peut être acculé.

Il faut néanmoins remarquer que la défense contre les prédateurs ne semble pas avoir été un facteur déterminant puisque, comme nous l'avons vu, la plupart des occupations se trouve en fonds de vallées et en bas de pentes, ce qui ne permet pas une bonne surveillance des alentours. Une grande partie des gisements est toutefois surmontée par une grande plate-forme à partir de laquelle on jouit d'une bonne vue (22/51), tels La Quina, Recourbie, Le Pont d'Ambon, etc...

c2) *L'accessibilité aux ressources*

● L'accès **aux points d'eau** constitue l'une des contraintes les plus importantes imposées par une occupation prolongée : boisson, lavage, lieux de passage des animaux.

L'approvisionnement a été un souci constant, puisque, quelles que soient les époques, la majorité des sites sont à moins de 100 m de la rivière actuelle (55/77). Dans certains cas (4/51) l'eau peut même jaillir directement sur place (sources ou réseaux souterrains - Le Trou de la Chèvre, Villars).

Lors de certains épisodes glaciaires, les rives pouvaient devenir dangereuses par suite de crues violentes (débâcles ?). Les abrupts calcaires situés en fonds de vallées ont dû alors être délaissés. Toutefois, quelques séquences (10/51) avec du Moustérien (La Quina - Henri-Martin, 1923a), du Périgordien ancien (Le Trou de la Chèvre, La Quina), du Magdalénien supérieur et de l'Azilien (Le Pont d'Ambon, La Peyrie), très proches de la rivière, présentent une composante fluviale dans leurs dépôts. A ces époques, il semble donc que les crues n'aient pas été particulièrement redoutées par les hommes qui pouvaient occuper ces sites apparemment sans danger.

● En ce qui concerne l'approvisionnement en **ressources alimentaires**, la seule preuve d'utilisation de végétaux serait la présence de grains de blés (?) dans le gisement magdalénien des Voûtes de Recourbie.

Quant aux liens avec la chasse, la plupart des gisements se trouvent soit sur des vallées principales (25/51 - Dronne, Côle, Nizonne...) soit dans de petits vallons adjacents assez larges (26/51 - Rebières, Boulou, Donzèle, Voultron...) pouvant correspondre à des voies de pénétration. Ils permettent donc d'observer le passage du gibier et probablement ses migrations.

Les trajets des Paléolithiques entre l'habitat et le territoire de chasse ont donc vraisemblablement été conditionnés par les saisons : variations des zones où se trouvent le gibier, chemins en fonction de la végétation, boues lors de dégels... Cependant, il semble que certains sites aient été occupés toute l'année (Solutréen du Fourneau du Diable, d'après l'étude de Bouchud sur les restes de rennes).

● La plupart des occupations liées aux abrupts rocheux sont distantes de moins de 2 kilomètres d'affleurements de **matières premières siliceuses**. Cette proximité résulte du contexte géologique : les abrupts se trouvent le plus souvent dans les calcaires coniaciens (36/51) directement surmontés par le Santonien riche en silex. De même les massifs turoniens (13/51) apparaissant à la faveur des anticlinaux (Mareuil notamment), en sont également proches par suite du pendage marqué des couches.

Outre ces silex santoniens, très exploités par les paléolithiques en raison de leurs bonnes qualités et de leur accessibilité (formations marno-calcaires permettant un dégagement assez aisé des rognons), d'autres matériaux issus de dépôts géologiques plus éloignés des abrupts ont été utilisés : « jaspés » du Lias de la bordure du Massif Central, silex zonés du

Campanien supérieur du Ribéraçois, etc. Les récoltes ont également pu se faire en position secondaire (altérites, dépôts alluviaux par exemple).

Ces modes de gisements liés aux abrupts rocheux paraissent donc avoir réuni toutes les conditions pour une occupation prolongée.

Par leur position géographique, ils étaient proches des gîtes de matières premières, et permettaient probablement un approvisionnement aisé en nourriture et en eau. Grâce à leurs micro-milieus très localisés et bien délimités, ils étaient les plus favorables aux occupations lors des épisodes rigoureux, à cause de la protection qu'ils offraient vis-à-vis des différents agents climatiques. Néanmoins, il faut souligner que la seule « composante climatique » n'est probablement pas suffisante pour expliquer totalement la fréquentation de ces lieux. En effet, ce type de site semble avoir été occupé dans pratiquement toutes les régions du monde et sous toutes les latitudes, donc sous les climats les plus variés.

En outre, ils peuvent constituer des lieux de ralliements permettant de rayonner autour d'un point fixe. Ils sont ainsi propices à une bonne connaissance du territoire, donc à une exploitation plus complète des ressources et à une dépense d'énergie moindre.

Il semble donc, comme le prouvent la quantité de vestiges recoltés et la fréquence des occupations successives, qu'ils ont pu servir d'habitats, sortes de lieux de concentrations, durant de longues périodes, tout au long du Paléolithique moyen et supérieur.

B) LES SITES DE PLEIN AIR

Les sites de plein air sont nettement plus nombreux que ceux situés à proximité des abrupts. Ils représentent environ les trois quarts (141/192) de l'échantillonnage (fig. 1).

Un seul ensemble lithique a été reconnu dans près des deux tiers des sites (84/141). Ceux fréquentés par plusieurs cultures sont un peu plus nombreux que dans le cas des gisements liés aux abrupts : deux (30/141) ou trois (27/141).

Néanmoins, d'une façon générale, sur le bassin de la Dronne, la densité des pièces recueillies en plein air est nettement moins importante et les industries moins bien caractérisées que pour des gisements liés aux massifs calcaires.

Nous avons distingué plusieurs groupes en fonction du nombre de pièces recueillies par séries : 1 pièce isolée (72/225), entre 2 et 9 pièces (88/225), entre 10 et 99 pièces (53/225), plus de 100 pièces (12/225).

Cette subdivision suppose que toutes les récoltes ont été faites de la même manière, ce qui n'est malheureusement pas le cas (ramassages non systématiques, choix des pièces...). De plus, la majorité d'entre elle correspond à un état provisoire de découvertes. Toutefois, ce sont les seuls documents dont nous disposons à l'heure actuelle.

a) Répartition géographique et géologique

Certaines zones n'ont, pour le moment, pas ou peu livré de vestiges (fig. 1). Ceci semble résulter de deux causes essentielles :

- la nature géologique du substratum : c'est probablement le cas de la région amont constituée de terrains cristallins, cristallophyliens et jurassiques, qui semble s'opposer au reste du bassin ;

- l'absence de prospection jusqu'à ces dernières années dans certains secteurs, comme celui compris entre l'Euclie, la Dronne et la Nizonne.

D'une manière générale, quelle que soit l'importance des occupations, il apparaît qu'elles se répartissent de façon sensiblement identique sur les formations alluviales (83/225), sidérolithiques (65/225) et les différents types de substratums calcaires (62/225). Les altérites viennent nettement après (14/225). Enfin, les formations primaires semblent nettement délaissées (1/225).

Toutefois, excepté pour les extrêmes, cet ordre n'est pas toujours strictement respecté, les substratums calcaires et sidéolithiques, notamment, rivalisent :

- ce dernier est mieux représenté pour 1 et 10-99 pièces, ce qui semble davantage lié au hasard de l'échantillonnage qu'à une motivation préhistorique ;

- au Paléolithique supérieur, le Sidérolithique est également plus fréquenté, tandis qu'à l'Acheuléen et au Moustérien, les deux types de substratums révèlent exactement le même taux d'occupation.

On peut également remarquer :

- qu'au Moustérien (120/225) tous les types de substratums sont attestés alors qu'à l'Acheuléen (43/225) et au Paléolithique supérieur (56/225), certaines formations n'apparaissent pas pour le moment (cristallin, cristallophylien, Turonien). Néanmoins, au Moustérien, les sites sont nettement plus nombreux ;

- enfin d'une façon générale, à l'intérieur des différents terrains calcaires, le « système Campanien » (Campanien s.s. et Maestrichtien auct.) est le mieux représenté (29/225), mais il couvre une grande superficie du bassin et ne semble pas offrir d'abris, contrairement au Coniacien (13/225) et au Turonien (9/225). Puis, vient le Santonien (8/225). Le Jurassique est le plus délaissé (3/225), peut-être à cause de son « aridité » superficielle.

b) Le site proprement dit

b1) influence des agents climatiques sur le choix de l'emplacement

Contrairement aux gisements liés aux massifs calcaires, ce type de site n'apporte pas de « protection » naturelle, mais plutôt des conditions propices à certaines activités.

- L'influence de l'ensoleillement et des vents semble avoir été envisagée de manière différente, par rapport aux sites liés aux massifs calcaires.

Les composantes Sud et Est ne sont plus autant privilégiées et l'exposition à tous vents domine largement, quel que soit le nombre de pièces ou la culture (132/274). Ceci nous permet de formuler plusieurs remarques :

— l'influence éolienne qui semble avoir été relativement moins marquée en Périgord que dans d'autres régions (Kervazo, 1980) peut expliquer la plus grande variabilité d'orientations que dans les gisements des loess du Nord de la France, par exemple, plutôt situés dans des endroits abrités du vent (Bordes, 1977) :

— l'occupation de ces sites correspond peut-être à des épisodes plus cléments (Moustériens du début du Würm I ou Aurignaciens de la troisième phase du Würm III par exemple) ou à des campements lors de la belle saison ;

— le comportement des Eskimos actuels fournit peut-être une explication malheureusement invérifiable : ils préfèrent les lieux délaissés par les moustiques (Lemouel op. cit., p. 77).

Néanmoins, parmi les sites qui présentent une orientation préférentielle, les emplacements bien ensoleillés et à l'abri des vents défavorables semblent plus fréquentés (composantes Sud et Est - 93/274, contre composantes Nord et Ouest - 49/274). Mais, cette constatation n'est pas toujours vérifiée selon les cultures et l'importance des séries.

● La position topographique des sites peut aussi, éventuellement, avoir été conditionnée en partie par la **neige** ou les **brouillards**.

Un peu plus de la moitié des sites se trouve soit au bas des pentes (71/225) soit au sommet des plateaux (53/225). Cette dernière position a pu contribuer à éviter une partie des éventuels brouillards à proximité des cours d'eau, puisque les fonds de vallées ont été nettement délaissés (9/225). Elle a peut-être également permis l'utilisation de l'eau de fonte de nevés persistant près des emplacements topographiques les plus élevés de zones plus sèches (Jurassique, par exemple). En effet, de nos jours, des variations importantes d'enneigement pour de faibles différences d'altitudes apparaissent selon les régions du Périgord.

Cette répartition topographique des occupations se retrouve en fonction des cultures et dans les séries relativement importantes (supérieures à 10 pièces). Pour les sites de plus de 100 pièces, les sommets de plateaux dominent, mais pour le moment, l'échantillonnage reste insuffisant (12/225). Par contre, lorsque 1 ou 2-9 pièces seulement ont été recueillies, la position est plus aléatoire, bien que les fonds de vallées semblent toujours les plus délaissés.

Ainsi, si l'on compare la répartition de ces sites à celle des gisements à proximité des massifs rocheux, une plus grande indépendance apparaît vis-à-vis des agents climatiques. Celle-ci peut s'expliquer soit par des occupations lors de périodes relativement clémentes, soit par des activités plus spécifiques au cours desquelles il a fallu, temporairement, s'accommoder de certaines contraintes du milieu, soit encore les deux réunies.

b2) Les « fonctions » éventuelles de ces sites

Le nombre relativement important de sites que nous avons étudié semble montrer que les séries représentées par plus de 10 pièces correspondent aux conditions topographiques les mieux définies. Celles attestées par 2 à 9 objets paraissent correspondre à des critères moins stricts et enfin les pièces isolées sont réparties de manière beaucoup plus aléatoire.

Ceci nous conduit à formuler l'hypothèse d'« utilisations » différentes pour les types de sites que nous avons distingués.

— Les objets isolés peuvent avoir été abandonnés ou perdus. Certains sont cassés, donc probablement inutilisables, mais d'autres sont intacts (Bren, Le Pic, Conchoux, La Verrerie, Félard, Mériol, Chez Portier...). Ces pièces dispersées se trouvant pratiquement sur tous les types de substratums semblent être les témoins de passage des hommes préhistoriques, lors de leurs déplacements. Nous pouvons aussi constater qu'elles se situent plus rarement sur les versants Nord (13/86) et surtout Ouest (3/86). Ce qui pourrait éventuellement montrer que ces derniers étant peut-être moins fréquentés présentaient des conditions plus défavorables (climat, gibier, végétation, état du sol...).

— Les sites présentant entre 2 et 9 objets semblent plus refléter un choix. Renfermant plusieurs pièces, ils ne paraissent pas résulter d'un simple passage, mais plutôt d'une halte. Leur position topographique, plus rarement à mi-pente, montre que les zones plates étaient alors recherchées de préférence (circulation, repos, etc...). Ils peuvent également être liés à la chasse. Par exemple, les quelques silex probablement moustériens mis au jour à la Carrière Thomasson étaient accompagnés d'ossements d'*Elephas primigenius* (détermination F. Prat) qui sont peut-être les vestiges d'animaux tués ou dépecés sur place. D'autres sites, témoins d'activités analogues, ont vraisemblablement existé en assez grand nombre, mais ils ne sont plus reconnaissables, car les restes osseux ont été détruits (acidité du sol, lessivage...).

— Au-delà d'une dizaine de vestiges, l'installation semble plus importante, de plus longue durée ou plus fréquente. Les emplacements correspondent pratiquement toujours aux mêmes conditions. Ayant pour la plupart (51/65) été occupés à plusieurs reprises, ils paraissent particulièrement favorables et révèlent un choix précis des hommes préhistoriques.

b3) Les aménagements

Ces sites n'offrent aucune protection contre les intempéries ou les prédateurs. Pour une occupation prolongée, ils nécessitent l'édification de campements, avec un aménagement des lieux semblable à ce que l'on connaît dans d'autres régions de France (Vigne-Brun, Pincevent...) ou dans la vallée de l'Isle voisine (Le Cerisier, Plateau Parrain, Le Breuil...). Néanmoins, aucune structure de ce type n'a été décelée pour le moment dans le bassin de la Dronne.

La position des gisements importants sur des replats (terrasses, sommets de plateaux) peut être rapprochée des campements eskimos actuels

situés sur les pentes les moins fortes et dans lesquels le sol a été nivelé parfois jusqu'au permafrost (Lemouel, op. cit.).

Les gisements importants (plus de 10 pièces) situés à mi-pente (10/65), quant à eux, bien qu'ayant souvent l'avantage de bénéficier d'un meilleur ensoleillement et d'être mieux abrités des vents (La Picandine-Barabant, Javerdhat, La Valade...) présentent au moins un inconvénient majeur sous des conditions périglaciaires : leur sol, rendu instable lors des périodes de gel, peut facilement solifluer.

c) Les ressources extérieures

- La distance aux actuels **points d'eau** est le plus souvent comprise entre 100 et 1000 m (171/225), avec une nette majorité entre 100 et 500 m (118/225). Il faut toutefois noter que, dans cette région, il est rare d'être à plus d'1,5 km d'un point d'eau et que les nêvés ont pu être exploités. Cette distance est nettement supérieure à celle observée pour les gisements liés aux massifs rocheux (55/77 à moins de 100 m, contre 27/225 ici).

En outre, les sites n'ayant livré qu'une pièce semblent plus éloignés que les autres : 7 sur 72 seulement sont à moins de 100 m et 15 sur 72 à plus d'1 km. Ceci va dans le sens de l'hypothèse émise précédemment.

- La fonction principale des actuels campements de plein air eskimos est de se rapprocher du gibier à la belle saison, limitant ainsi les déplacements quotidiens pour la **nourriture**. La position topographique des sites préhistoriques de plein air, en fonds vallées ou aux sommets des plateaux, peut être liée aux principales aires de déplacements du gibier. La plupart des gisements importants offrent une bonne vue pour surveiller les alentours tels Grange de Brande (Acheuléen et Moustérien), La Garde (Acheuléen, M.T.A., Aurignacien), Dourles-La-Lande (Acheuléen, M.T.A., Paléolithique supérieur probable), etc... Le cas extrême est celui du gisement du Signal (Acheuléen probable, Moustérien, Paléolithique supérieur) où l'on peut voir jusqu'à une vingtaine de kilomètres à la ronde.

- L'exploitation et l'approvisionnement en matières premières semble être la seconde grande fonction de ces sites. En effet, il est fréquent que les plus importants d'entre eux se trouvent directement sur l'emplacement des gîtes (Valpapat, Dourles, La Reysétie, Sebinlou...) ou à proximité immédiate (Le Petit Jumilhac-La-Mothe, La Garde, La Sonnerie...). Ils ont pu alors servir d'ateliers de débitage ou de lieux d'approvisionnement pour les gisements sous abris (Lonlaygue et La Reysétie situés à proximité du complexe Pont d'Ambon-Rochereil par exemple).

C. EVOLUTION DES MODES D'OCCUPATION EN FONCTION DES EPOQUES

Plusieurs faits ressortent de l'ensemble de ces données.

- Les sites du **Paléolithique inférieur** liés aux abrupts sont, pour le moment, inconnus dans cette région, à l'exception peut-être des bas niveaux (couche 4, tranchées P et M) de la station amont de La Quina. Ceci peut résulter de plusieurs raisons :

— humaine — une moins grande fréquentation des abris par les porteurs de ces industries,

— ou géologique — une vidange des remplissages au pied des massifs calcaires en fin d'interglaciaire ou d'interstade par exemple, ou au contraire un enfouissement trop profond des vestiges qui n'a pas encore permis leur découverte. Cependant, il est également probable qu'une partie des abris actuels n'ait pas, alors, été disponible, la Dronne n'ayant pas encore creusé son lit jusqu'à son niveau actuel.

Les seuls vestiges d'Acheuléen ont été récoltés en plein air (44/225). Ils sont le plus fréquemment fortement patinés et tachés de manganèse. Parfois, ils ont été cryoturbés ou lustrés.

Excepté un racloir et quelques éclats en stratigraphie à Corneguerre-Font du Maine, toutes les autres découvertes sont issues de ramassages de surface. Dans pratiquement la moitié des cas, il s'agit de pièces isolées (23/44), le plus souvent représentées par les différents types de bifaces « classiques ». Quant aux séries (21/44), elles sont en général peu abondantes (2-9 pièces : 12, 10-99 pièces : 7, supérieures à 100 pièces : 2). Outre les bifaces, quelques outils sur éclats sont déjà attestés et la technique levallois est présente. Il est cependant exceptionnel de pouvoir préciser l'attribution culturelle (La Picandine-Barabant, Dourles-Le-Châtenet : Acheuléen supérieur ou Micoquien).

● Les occupations **moustériennes** sont les plus nombreuses, mais en général les séries sont moins riches en plein air que dans les gisements à proximité des abrupts.

Dans ces derniers (18/77), les types Quina, M.T.A. et denticulés sont bien représentés. En plein air (119/225) c'est surtout le M.T.A. type A qui est développé. Il est reconnaissable par la présence de nombreux bifaces, mais diffère quelque peu du type connu sous abris, grâce à un nombre de racloirs relativement élevé et des outils de type paléolithique supérieur exceptionnels. Le débitage levallois est bien attesté. Ces constatations rejoignent celles faites par Turq (1978) en Haut-Agenais.

● Les gisements du **Paléolithique supérieur** liés aux abrupts, lorsqu'ils sont en position favorable, semblent systématiquement occupés (54/77) et révèlent des industries abondantes et bien caractérisées (de Sonnevill-Bordes, 1960). Les occupations de plein air (56/225) paraissent moins nombreuses et leur attribution est plus difficile, par suite du faible nombre de leurs objets et par la présence d'un outillage banal : Le Signal, Le Puid, Château-Trompette... Toutefois, l'Aurignacien semble être la culture la plus identifiable (Les Francillous 1, La Garde, Les Quatre-Routes...). On peut noter qu'aucun indice de Solutréen n'a été reconnu en plein air et que les porteurs de cette culture ne semblaient occuper que les abrupts sur les vallées principales, comme l'a déjà remarqué White (1980).

● Les **relations qui existent entre les sites liés aux massifs calcaires et ceux de plein air** sont à souligner. Par exemple, l'ensemble « Le Pont d'Ambon — Rochercil — La Rochette » (Magdalénien et Azilien) pourrait résulter d'une même occupation (industries et matières premières identiques) par un groupe humain relativement important ayant habité tous les

abris disponible et ayant éventuellement étendu son territoire en plein air lors de moments plus cléments (saisons par exemple).

Les relations entre des sites plus éloignés, bien que pour le moment invérifiables, peuvent être envisagées. L'exemple peut également être pris chez certains eskimos actuels qui vivent dans des villages durant la mauvaise saison et se répartissent sur leurs territoires de chasse, en allant occuper des sites de plein air, au printemps et en été.

De même, pour les sites préhistoriques, on peut remarquer la différence de répartition et d'étendue des deux grands modes de gisements considérés. Il semble exister une sorte de complémentarité entre leur distribution : à la dispersion géographique des sites de plein air paraît s'opposer la « concentration » des massifs rocheux occupés. Cette dernière peut résulter de conditions particulièrement favorables, mais très locales, offertes par ces emplacements qui semblent avoir constitué des lieux d'occupations privilégiés.

En conclusion, il s'avère que le déterminisme du milieu a dû être fondamental dans le choix de l'emplacement et du mode d'habitat, bien que des facteurs culturels, impossibles à cerner, aient dû rentrer en compte. Néanmoins, comme le fait remarquer Rapoport (1972, p. 81), il est probable que « plus les contraintes physiques sont puissantes, plus la technique et la maîtrise des moyens sont limités, et moins les aspects spirituels peuvent agir ».

Ch. D.-K.

BIBLIOGRAPHIE

- BORDES F. (1977). Le milieu et la vie humaine au Pléistocène. *Cours ronéotés*. Université de Bordeaux I, 86 p.
- CELIERIER G. (1982). Structure de combustion complexe dans un niveau azilien de « Pont d'Ambon », à Bourdeilles (Dordogne). *Pré-print Act. Coll. int. « Les habitats du Paléolithique supérieur »*, Roanne-Villerest 22-24 juin 1982, pp. 166-179.
- DUCHADEAU-KERVAZO Ch. (1982). Recherches sur l'occupation paléolithique du bassin de la Dronne. *Thèse de Doctorat en Géologie du Quaternaire et Préhistoire*, Université de Bordeaux I, 2 tomes, 885 p., 289 fig.
- DUCHADEAU-KERVAZO Ch. (1984). Influence du substratum sur l'occupation paléolithique du bassin de la Dronne. *Bull. Soc. linn. de Bordeaux*, pp. 35-50, 2 fig.
- HENRI-MARTIN H. (1923a). Recherches sur l'évolution du Moustérien dans le gisement de la Quina (Charente). *Ext. B.S.H.A.C.*, t. 14, *Imprimerie ouvrière*, Angoulême, 146 p., 26 pl., 7 coupes.
- KERVAZO B. (1980). Les dépôts würmiens de plein air en Périgord noir. *Bull. de l'A.F.E.Q.*, n° 4, pp. 177-187, 1 fig., 2 tabl.
- LE MOUËL J.-F. (1978). « Ceux des mouettes », Les Eskimos Naujamiut, Groenland Ouest. Document d'Ecologie humaine. *Museum d'Histoire naturelle, mém. de l'Institut d'Ethnologie*, XVI, Paris, 322 p., 50 fig., 16 tabl.
- PEYRONY D. (1932). Les gisements préhistoriques de Bourdeilles (Dordogne). *A.I.P.H.*, mém. 10, *Masson éd.*, Paris, 96 p., 60 fig., 63 fig. h.-t. en 11 pl.

- PITTARD E. (1912a). Le préhistorique dans le vallon des Rebières (Dordogne). *C.I.I.A.P.*, Genève, *C.R. de la XIV^e session*, p. 1 à 43, 12 fig.
- RAPOPORT A. (1972). Pour une anthropologie de la maison. *Dunod éd.*, Paris, 207 p., 85 fig.
- SONNEVILLE-BORDES D. de (1960). Le Paléolithique supérieur en Périgord. *Delmas éd.*, Bordeaux, 2 vol., 558 p., 294 fig., 64 tabl.
- TURO A. (1978). Le Paléolithique inférieur en Haut-Agenais. *Travaux de la Société d'études et de recherches préhistoriques*, Les Eyzies, pp. 164-173, 13 fig.
- WHITE R.K. (1980). The upper paleolithic occupation of the Périgord : a topographic approach to subsistence and settlement. *Thesis Doct. of Philosophy*, Univ. of Toronto, 318 p., 61 fig., 8 pl.



Pour une étude de la Dronne : quelques jalons

par Anne-Marie COCULA-VAILLIERES

Pays de la Dronne ou Pays de Dronne : d'emblée cette appellation met en valeur la dépendance de la région à l'égard de sa rivière. L'étude de l'une ne va pas sans l'autre. Or, rien n'est plus insaisissable que l'histoire d'un cours d'eau car ses sources documentaires échappent au cadre habituel des institutions d'Ancien Régime. En fait de cadre, ce sont les cours d'eau qui déterminent eux-mêmes leurs territoires — leur lit et leur vallée — sans se soucier des limites administratives et juridiques mises en place par les hommes. Ceux-ci ne se sont pas avoués vaincus, s'étant très tôt aperçus qu'ils pouvaient utiliser les fleuves et rivières comme des frontières faciles à surveiller et à protéger... Cette difficulté documentaire explique le retard historiographique des études de cours d'eau. Pour avoir eu la chance de pouvoir mener à son terme une recherche sur la Dordogne, fleuve ou rivière moyenne, s'il en est, il nous semble surhumain d'envisager de travailler seul, sans équipe, sur l'un des grands fleuves de la France. C'est pourquoi la Seine, la Loire, la Garonne et le Rhône ont suscité des entreprises collectives après maints découragements de chercheurs isolés¹. S'agissant de la Dronne, la tâche s'avère plus facile et il est aisé de la situer dans la hiérarchie et la typologie des cours d'eau au moment de leur utilisation maximum et selon les critères du temps, c'est-à-dire du début du XVII^e à la fin du XVIII^e siècles.

1. Anne-Marie COCULA-VAILLIERES, *Un fleuve et des hommes, les gens de la Dordogne au XVIII^e siècle*, Paris, 1981, 523 P.

On distingue alors trois types de cours d'eau : les voies navigables avec leurs sections propres à la navigation et leurs améliorations possibles, les cours d'eau porteurs de flottes de bois merrain et de bois de marine, enfin, les cours d'eau qui n'appartiennent ni à la première, ni à la seconde catégorie, par défaut de navigation et absence de flottage notable. La Dronne s'apparente à cette dernière catégorie en dépit des projets destinés à l'ouvrir aux échanges par voie fluviale. Vauban, dans le *Mémoire sur la navigation des rivières*, composé à la fin du XVII^e siècle, la décrit ainsi : « La première branche de la Dordogne, en remontant, est la Dronne qui reçoit l'Isle à Coutras ; la première de ces rivières, étant accommodée, pourrait porter bateau jusqu'à Aubeterre, et la seconde jusqu'à Périgueux... »

Bel optimisme à la mesure d'un Vauban pour qui rien n'était impossible quand il s'agissait de rompre avec l'isolement de l'intérieur du royaume et de l'ouvrir aux courants commerciaux des façades maritimes du royaume. Il y manquait non pas l'ardeur, ni l'enthousiasme, mais l'argent des travaux et le coût permanent d'un entretien plus lourd encore. Faute de navigation, la Dronne aurait pu prétendre au flottage, mais son environnement forestier ne se prêtait pas ou ne se prêtait plus aux transports les plus rentables des deux activités grandes consommatrices de bois flotté : la tonnellerie et la construction navale. Restait le plus commun des flottages : celui à bûches perdues pour assurer le ravitaillement en bois de chauffage de Libourne et, surtout, de Bordeaux. La Dronne rendait en ce domaine bien des services, diminués toutefois du montant des dégâts occasionnés par le heurt des bois contre les chaussées des moulins, si nombreux tout au long du cours.

Cette faible utilisation marchande a pu renforcer la richesse piscicole de la rivière, raison de sa renommée auprès des inspecteurs des pêches et source du nombre élevé de délits et contraventions relevés dans le fonds des Eaux et Forêts. Cette ressource locale est tributaire, à l'égal de la chasse, des privilèges accordés aux seigneurs et gentilshommes. Elle fait bon ménage avec l'installation et la présence de moulins, eux aussi placés sous autorité seigneuriale. Loin des sollicitudes et des contraintes du trafic, loin du regard des agents du roi peu intéressés par les richesses environnantes, la Dronne est restée une rivière à dominante seigneuriale, à l'écart de la grande récupération monarchique des derniers siècles de l'Ancien Régime. Stratégiquement, son tracé délimite un pays protégé, situé entre les grands axes de circulation des Charentes et du Bordelais. Région charnière qui devient frontière au temps des guerres de religion où elle sert de voie de passage entre les citadelles protestantes de l'ouest : La Rochelle, Sainte-Foy, Bergerac, Montauban. Ce n'est pas un hasard si, en 1587, Henri de Navarre dut livrer à Coutras sa première grande bataille, le dos aux rivières¹.

L'emprise seigneuriale s'exprime dans la géographie des seigneuries où, banalement, la rivière joue le rôle de frontière, tout au moins le milieu de son lit, s'il est possible de l'évaluer. Prétexte tout trouvé pour des contestations sans fin. A partir de ce découpage en unités domaniales qui

2. VAUBAN, « Mémoire sur la navigation des rivières », *Mémoires des Intendants sur l'état des généralités*, Paris, 1881, t. I, p. 399-414.

3. *Coutras, quatrième centenaire de la bataille*, Pau, 1938, 243 p.

débordent sur le cours d'eau, se sont mis en place les moyens d'une exploitation immobile de la Dronne : des moulins, des pêcheries et des passages. Tout est bon pour faire du territoire aquatique un prolongement de la réserve seigneuriale et multiplier à son propos contraintes et droits d'usage à l'égard des tenanciers et autres utilisateurs.

De multiples sources documentaires existent pour mener à bien cet effort de reconstitution. D'abord la carte de Belleyme, contemporaine de la fin du XVIII^e siècle, qui offre la meilleure vue d'ensemble du cours de la Dronne avec l'implantation des aménagements « industriels » du temps. La carte révèle un lit sinueux, souvent encaissé, bordé de marécages qui stagnent dans la zone inondable, avec des îles qui servent elles aussi de support à l'exploitation immobile de la Dronne. La localisation des moulins permet un relevé d'ensemble qu'il convient de confronter à d'autres documents, notamment notariés, pour établir la cartographie des moulins dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Aussi instructif pour mesurer la place du cours d'eau dans l'économie et la vie quotidienne des habitants est le repérage du tracé des routes et des chemins par rapport à celui de la Dronne. Travail de patience tout à fait nécessaire pour déterminer la hiérarchie des passages et des ponts et l'élaboration des réseaux de circulation locale et régionale. La répartition des ressources est aussi clairement visible sur la carte de Belleyme selon une double vocation économique : d'une part, la vigne située sur les coteaux les mieux exposés, d'autre part, les étendues boisées qui recouvrent les vallons des ruisseaux qui se jettent dans la Dronne. Ce manteau forestier, plus dense au sud, se réduit progressivement en lambeaux vers le nord.

Cette approche cartographique des paysages prend vie grâce à la consultation d'une source spécifique, propre aux étendues aquatiques et forestières : les dossiers des plaintes, informations et auditions de la maîtrise des Eaux et Forêts de Guyenne⁴. A eux seuls, une fois regroupés pour une vallée donnée, celle de la Dronne par exemple, ces documents fournissent des renseignements inappréciables pour la reconstitution de toutes les activités liées au cours d'eau. L'économie y occupe une large place grâce à la détermination des lieux de pêche les plus fréquentés, des techniques les plus usitées, permises ou non, et des espèces de poissons les plus courantes, sans oublier les problèmes liés à l'utilisation des moulins et à la pratique du détournement des eaux, soit pour l'agriculture, soit par simple « malice » de leurs auteurs. Car ces usages sont révélateurs de tensions où s'expriment et s'opposent les « usagers » du cours d'eau, plaignants et inculpés. Sur la Dronne, ces tensions reflètent bien l'accaparement seigneurial du cours d'eau avec la répétition des habituels conflits de limites, de privilèges et d'ancienneté de droits entre des seigneurs d'origines différentes. Ainsi, en 1786, les moines de l'abbaye de Brantôme prétendent posséder seuls le privilège de pêche près du pont, tout proche de leur abbaye, or ce droit est aussi revendiqué par le sieur Broustaud que les plaignants présentent ainsi : « Un soit-disant fermier d'un prétendu droit de pêche de Monsieur de

4 Archives départementales de la Gironde, série 8 B

Bertin, ex-ministre »⁵. Cette présentation où tous les mots sont chargés de suspicion est un condensé de l'opposition qui pouvait exister entre les prérogatives presque millénaires de la carolingienne abbaye de Brantôme et les prétentions d'un seigneur trop récent pour se mesurer à elle ! Pareillement, ces dossiers éclairent la naissance de conflits entre les détenteurs de seigneuries et leurs dépendants. Ils montrent, par exemple, comment des relations se détériorent jusqu'au pourvoi en justice parce que l'une des deux parties rompt le contrat tacite qui l'unissait à l'autre à propos d'usages liés à l'exploitation piscicole de la Dronne. Ainsi Pierre Peyricaud, marchand d'Epeluche, est poursuivi devant la juridiction des Eaux et Forêts par le chevalier Odet d'Aydie parce que ce dernier, seigneur du lieu, récuse leur entente dont la formulation est fort simple : Peyricaud devait offrir au chevalier « un plat de poisson raisonnable en vertu de la faculté qu'il a de pouvoir pêcher »⁶. Or, les deux hommes ont cessé de s'entendre sur la mesure du « raisonnable » ! L'un, le plaignant, le juge désormais insuffisant, l'autre, dépendant du bon vouloir seigneurial, ne peut que le juger inchangé !

Tels sont, glanés au hasard d'autres recherches, quelques signes révélateurs d'une emprise seigneuriale sur les bords et le cours de la Dronne à la fin de l'Ancien Régime. Cette étude, à peine esquissée ici, n'est pas seulement passionnante à mener en raison de la nature et de la richesse des sources, elle s'avère nécessaire pour donner toute sa valeur au trait d'union aquatique qui fonde une région

A.-M. C.V.

5. A.D.G., 8B, 249, nov. 1786.

6. A.D.G., 8B, 123, sept. 1753.

Le Haut Périgord et les Pays de Dronne : aspects géographiques

par le Professeur René PIJASSOU (*)

Comment ne pas méditer sur ces « pays » de Dronne, à Brantôme, au bord de cette rivière et au pied de ce magnifique escarpement de rive concave du beau méandre de la Dronne, dans lequel l'homme a taillé et sculpté le fond d'une grotte à des fins religieuses ? Alors que sur le lobe de rive convexe, plus bas et sablonneux, il a construit la ville de Brantôme. Le thème de ce colloque invite le géographe à rectifier cette curieuse appellation, récente et à vocation touristique de Périgord Vert, et à réhabiliter la notion plus exacte de « pays ». On a voulu diviser le Périgord en trois ensembles principaux, revêtus de couleurs différentes, le noir, le blanc et le vert. Cette symphonie colorée, outrageusement réductrice, correspond bien mal à la réalité géographique, infiniment plus nuancée du Périgord. A force de répandre les couleurs, on revêt cette région du nord-est aquitain d'un véritable *manteau d'Arlequin*, au demeurant bien banal.

Un autre cliché, régulièrement reproduit dans nombre d'ouvrages ou d'articles, c'est celui qui réduit le relief de notre province à l'opposition des plateaux et des vallées. Or, pour celui qui sait observer, dès qu'on met le pied sur ces « plateaux », ils s'évanouissent au bénéfice d'un moutonnement de coteaux, d'un *modelé en ronde bosse*. Restent les vallées ; celles-ci sont bien présentes, qu'elles soient fleuves, comme la Dordogne, rivières comme l'Isle, la Vézère, l'Auvézère, ou la Dronne, ou modestes et innombrables ruisseaux, vallons et vallées sèches. Il convient, en évoquant les vallées périgourdines, d'exorciser une expression fréquente mais fautive : la falaise ou les falaises qui enserrent certaines de nos vallées, ainsi celles de la Dronne de Brantôme à Bourdeilles. La falaise, pour le géographe, est une forme des littoraux maritimes, rocheux et escarpés. Retenons plutôt le terme plus approprié d'escarpements rocheux, de corniches rocheuses plus ou moins verticales. Il ne faut pas voir dans ces précisions topographiques, mesquineries de cuistre, mais tout simplement le souci d'utiliser un vocabulaire précis et, pour tout dire, géographique. On pourrait également regretter

(*) Professeur émérite à l'Université de Bordeaux III, Directeur honoraire de l'Institut de Géographie.

que les « rivières prennent leur source », ce qui est, en fait, synonyme de privation, de disparition, et qu'elles « se jettent » dans le fleuve ou dans la mer, témoignant ainsi d'une curieuse propension anthropomorphique au suicide. A-t-on toujours remarqué, dans les secteurs estuariens, que l'eau ne s'écoule pas toujours dans le même sens, sous la pulsion alternée des marées ? Enfin, dernier cliché, il est d'usage d'affirmer que fleuves et rivières « arrosent » telle ou telle ville. Par ces temps d'extrême sécheresse prolongée, force est bien de reconnaître qu'elles n'arrosent guère !

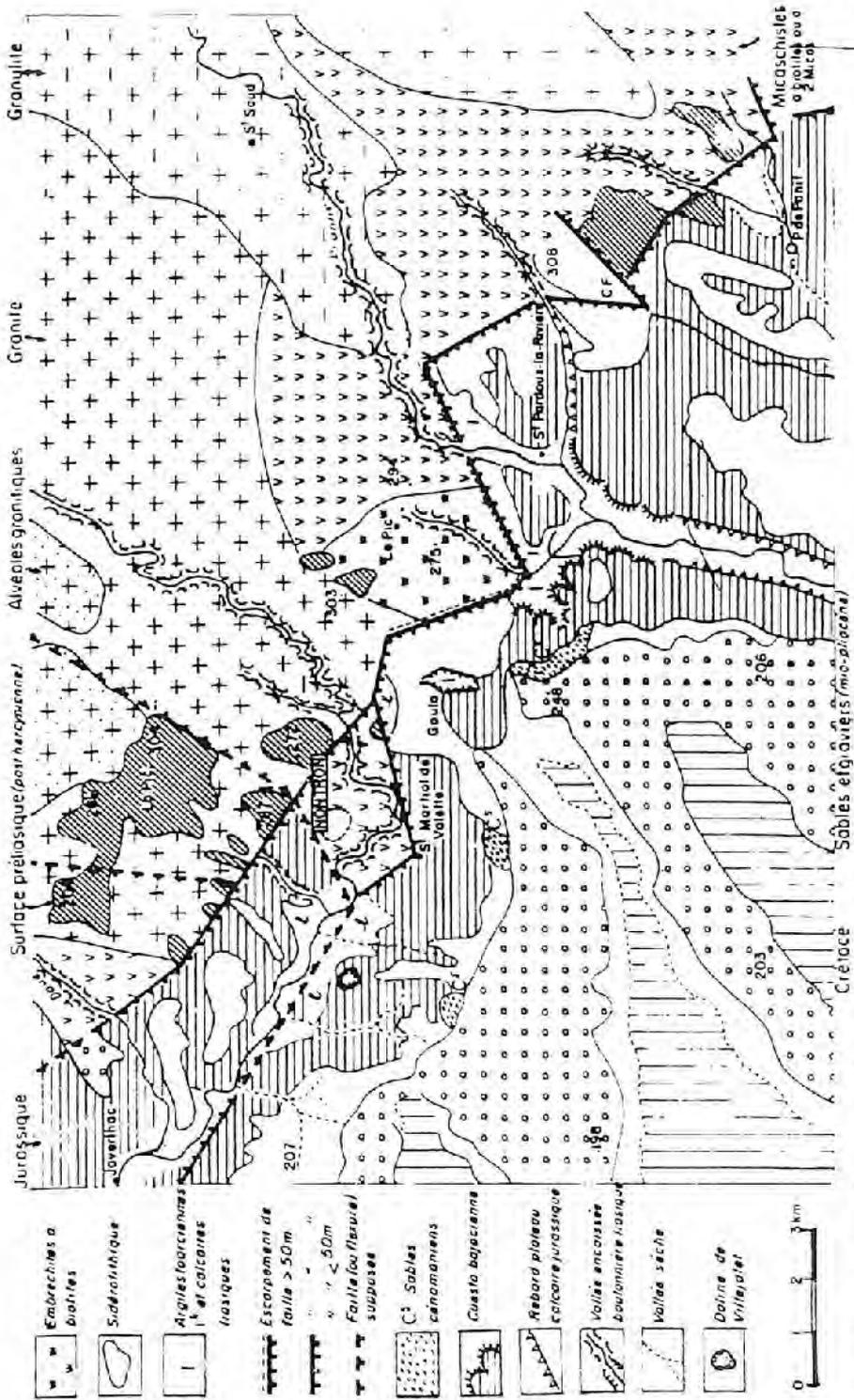
Les limites régionales

La notion de Haut Périgord et de Pays de Dronne paraît bien choisie pour le géographe, si on se réfère à l'altitude et à la présence d'un axe fluvial essentiel. Elle est en parfaite harmonie avec l'articulation d'ensemble du dispositif périgourdin, c'est-à-dire avec un faisceau de vallées, dirigées en général du nord-est au sud-ouest. Seuls, le Bandiat et ses affluents, le Dropt, enfin, font bande à part ; l'un s'oriente vers la Charente et l'autre est tributaire direct de la Garonne. Il faudrait ajouter la Lémance qui s'en va vers le Lot.

En conséquence, Haut Périgord et Pays de Dronne correspondent au bassin versant de cette rivière, affluente de l'Isle, l'artère centrale du Périgord. A ce titre, il faut éliminer le Nontronnais du Bandiat, mais conserver la Nizonne, affluent de rive droite de la Dronne. Vers le sud-est, c'est l'interfluve entre bassin de la Dronne et Vallée de l'Isle qui doit servir de limite, la région de Thiviers, en position haute, étant à la jonction des deux systèmes fluviaux. Au nord-est, vers Firbeix, la Dronne, qui est limousine, sert de limite administrative à la Dordogne et à la Haute-Vienne. Vers l'aval et le sud-ouest, il faut localiser le Ribéraçois et le pays de Saint-Aulaye et de La Roche-Chalais. On est ici vers les confins du Bordelais et de la Charente-Maritime. Au total, l'unité de cet ensemble de pays est bien la rivière de Dronne, qui sert de trait d'union à des paysages morphologiques différents mais complémentaires. Une dizaine de cantons sont ainsi concernés, de Saint-Pardoux-La-Rivière, en amont, à Saint-Aulaye, en aval.

I. — LES PAYSAGES MORPHOLOGIQUES DU HAUT PERIGORD ET DES PAYS DE DRONNE

Comment peut-on appréhender simplement le cadre naturel de notre région, c'est-à-dire son relief, sa morphologie et son modelé avant tout ? Il faut, de toute évidence, considérer le dispositif structural régional, autrement dit le *substrat géologique*. Nous distinguerons trois ensembles fondamentaux ; au nord, vers l'amont, voici le Massif Central, le Limousin périgourdin ; ensuite, vient le Périgord sédimentaire, aux strates d'âge secondaire, surtout, qui occupe la plus grande superficie ; enfin, la Vallée de la Dronne. Le Haut Périgord ou Pays de Dronne est d'abord une *région de contact* entre un vieux massif cristallin, le Limousin, c'est-à-dire l'ouest du Massif Central et un bassin sédimentaire, l'Aquitaine du nord-est.



- Embrechies à briques
- Sudérainique
- Argiles loessiformes et calcaires liasiques
- Escarpement de faille > 50m
- " " < 50m
- Faille (ou flexural) supposée
- C3 Sables cinéomènes
- Cuesta bajocienne
- Rebord plateau escarpé jurassique
- Vallée encaissée bouillonnaise liasique
- Vallée sèche
- Doline de Villajet



(Cf carte jointe) : morphologie du Haut Périgord et des Pays de Dronne.

A. — LE PÉRIGORD LIMOUSIN

Tous les gens de Saint-Pardoux-la-Rivière, de Milhac-de-Nontron ou de Saint-Jean-de-Côle, savent parfaitement distinguer ce qui est limousin de ce qui est périgordin. Quand ils montent vers la partie septentrionale de leur commune, ils vont « *en limousin* ». Du haut de la côte, quand ils se retournent, ils distinguent les bois et les coteaux du Périgord. Quand d'autres franchissent la Lizonne ou se déplacent vers l'aval de la Belle, ils se trouvent en Charente, ce pays de langue d'oïl, au parler particulier, aux sonorités dialectales différentes. Pour les Périgordin, les Charentais sont des « *gavaches* », des gens du nord à vrai dire !

1) Une région haute

Ce fragment de Limousin, incorporé au Périgord, est bien un haut pays, un Haut Périgord. L'altitude est plus élevée, toujours supérieure à 300 mètres, voire à 400 mètres. Aux limites nord du Périgord limousin, les **Monts de Chalus**, forestiers, culminent à 517 m, le Grand Puycounieux à 498 m ; la forêt de Vieillecour, à l'est-nord-est de Saint-Pierre-de-Frugic, s'élève à 557 m à Courbefy. Aussi, ces Monts de Chalus, au sens large, dominant-ils de près de 150 à 200 mètres les pays de Firbeix, de Miallet et de Saint-Saud-Lacoussière. De ces hautes terres descendent la Dronne et ses affluents, Côle, Queue d'Ane, etc.

2) Une région de collines aplanies, d'étangs, de vallons et de vallées encaissées

Dans ces hautes terres périgordines de Miallet, de Firbeix ou de Saint-Saud-Lacoussière, le modelé est accidenté : collines, vallons larges ou étroits se répètent à perte de vue, sous une apparente planitude d'ensemble, vers 320-350 mètres d'altitude. Les pentes sont fortes quand la route dévale ou monte ces collines, et surtout quand elle descend vers les gorges de la Dronne et de ses affluents. Un modelé en creux très vigoureux, caractérise le relief de cette région et contribue fortement à l'isoler. Les rivières et les ruisseaux s'y encaissent en gorges étroites, profondes et sinueuses, au gré de courts et nombreux méandres. Dans ces innombrables vallons, il a suffi d'élever une « *perrade* », un barrage, pour constituer un étang. Ces derniers sont nombreux, des plus vastes, comme ceux de Saint-Saud, de Beynac ou de Miallet, aux multiples mares et petits étangs qui parsèment toute la région. Ce sont les « *erves* », comme on les désignait autrefois, précieuses réserves d'eau pour abreuver le bétail et pour irriguer les prés pentus par tout un système de rigoles ou de « *razes* ».

3) Des roches anciennes et cristallines

Ces paysages sont liés à un bâti structural original, constitué par les roches anté-hercyniennes ou hercyniennes du Limousin. Elles sont âgées de plus de 350 millions d'années. Les cartes géologiques récentes, à l'échelle de 1/50.000, détaillent ce dispositif structural particulier. Cependant, le

visiteur averti peut bien reconnaître ces roches à leur couleur, en général sombre. Deux amandes granitiques se distinguent : le massif de Piégut-Pluviers, et surtout la granulite ou leucogranite de Saint-Saud, qui sont des apophyses d'intrusions granitiques limousines beaucoup plus vastes. Ces roches granitiques, ces *granodiorites* pour être plus précis, sont des roches cristallines. Elles associent cristaux de quartz et micas, blancs et noirs, muscovite et biotite, dans un ciment feldspathique. Ces roches cristallines anciennes, hercyniennes en gros, ont été soumises à une très longue altération. Elles se sont décomposées en sable ou arènes, qui voilent d'un épais manteau toutes ces régions. Parfois des chaos de boules apparaissent ; ce sont les « *compayrés* » ou chapelets du diable, avec « rocs branlants ». Ça et là apparaissent des croupes adoucies ou raboteuses, séparées par des vallons ou des dépressions alvéolaires marécageux.

Autour de ces noyaux granitiques se disposent des alignements de *gneiss* et de *micaschistes* divers. L'un d'entre eux a d'ailleurs été dénommé, par les géologues, « groupe de la Dronne ». Ce sont également des roches cristallines, mais feuilletées ou plissées. Ces roches en « millefeuilles » donnent des reliefs heurtés et elles déterminent un pays accidenté. Quand les vallées les incisent profondément, elles se présentent comme des chapelets de bassins évaporés séparés par des gorges étroites, profondes et sombres, où bouillonnent des eaux noires. Ces roches, elles aussi, ont été altérées ; elles ont donné des sables et des formations argilo-siliceuses.

4) Un contact assez vigoureux avec le Périgord sédimentaire

Le Haut Périgord limousin domine le Périgord sédimentaire par des escarpements assez bien marqués, notamment au-dessus de Saint-Pardoux-la-Rivière, de Milhac-de-Nontron ou de Saint-Jean-de-Côle. La dénivellation peut atteindre une centaine de mètres, par exemple au-dessus de Saint-Pardoux-la-Rivière, vers Bren. Le Pic, mais plus fréquemment une cinquantaine de mètres. Ces abrupts ont un tracé brisé, qui affecte deux directions, nord-ouest-sud-est, direction sud-armoricaine et nord-est-sud-ouest, dite varisque par les géologues. Ces talus traduisent dans le paysage la tectonique cassante, c'est-à-dire des failles qui ont brisé la vieille plaine tertiaire des hauteurs et renouvelé les systèmes de pentes. Pour le morphologue, ce sont des escarpements de ligne de faille (cf. carte jointe). Ils se traduisent pour le touriste comme pour le commun des mortels, par de dures montées : c'est le cas de la côte de Champs-Romain, dont le dernier Tour de France cycliste a fait un « col de troisième catégorie » ! Quant à la Dronne, elle dévale ce secteur par une série de rapides ou de cascades qu'on appelle le « Saut-du-Chalard ».

Ces hautes terres sont également plus fraîches et plus humides que le bas pays. En hiver, la neige peut y tenir plus longtemps quand souffle la bise du nord. Les gelées y sont plus précoces et plus durables. Les sols se révèlent plus ingrats, soit parce qu'ils sont trop sableux, soit parce qu'ils sont trop argileux. La vigne est bannie du Haut Pays ; le seigle, autrefois, le froment de nos jours, mais aussi les autres céréales, dont le maïs, y sont

moins étendus que l'herbe, dont la prairie de plus ou moins bonne qualité. L'agriculteur du Haut Périgord est avant tout un éleveur de bovins. L'arbre est toujours présent dans les paysages : chênaies, taillis de châtaigniers surtout, mais également futaies de résineux.

B. — LE PÉRIGORD SÉDIMENTAIRE

se situe en contrebas

1) **Les bassins de bordure** sont évasés dans le Lias marneux et tendre. Le bassin aquitain vient buter contre ces hautes terres. Il est constitué par des strates sédimentaires qui sont affectées d'un léger pendage, ou inclinaison, vers l'ouest-sud-ouest. Aussi, à partir du contact avec le socle ancien, affleurent successivement, vers l'ouest-sud-ouest, des assises rocheuses de plus en plus récentes. Toutes appartiennent à l'ère secondaire ou mésozoïque ; elles sont datées du Jurassique et du Crétacé. Calcaires variés, craie, argiles ou marnes, voire strates gréseuses, sont les facies les plus caractéristiques. Ces assises sont affectées de cassures secondaires et de quelques dômes anticlinaux, tels ceux de Mareuil-sur-Belle et de La Tour-Blanche-Chapdeuil.

Au contact du socle s'évasent de petits bassins, modèles dans les roches tendres et argilo-marneuses du Lias, première grande subdivision du Jurassique. Celui de Saint-Pardoux est le plus large ; on a d'ailleurs ajouté à ce toponyme « La Rivière », qui est symbolique d'un nouveau paysage (cf. carte jointe). Le modelé plus adouci, des cultures différentes, les noyeraies et les arbres fruitiers, contrastent avec les paysages austères du Haut Pays limousin. Les maisons rurales sont construites en pierre de taille calcaire, et non plus en moellons de granite ou de gneiss, comme là-haut. Au-dessus de cette conque s'élèvent les escarpements calcaires du Jurassique moyen ; les calcaires épais du Bajocien et du Bathonien arment parfois des esquisses de *cuestas*.

On retrouve ce paysage morphologique à Milhae-de-Nontron, et surtout à Saint-Jean-de-Côle et à Saint-Martin-de-Fressengeas. A Saint-Jean-de-Côle, la tranche des calcaires jurassiques est puissante ; elle esquisse une petite cuesta bien dessinée mais peu développée. Parfois, comme à Couder-Ferry, au-dessus du Soulier, et ailleurs, des fragments de calcaires liasiques sont restés accrochés sur le Massif Ancien. Ils témoignent, d'une part, de l'existence de la surface d'érosion post-hercynienne, ici pré-liasique, et, d'autre part, de la présence d'une cassure, puisqu'on retrouve des fragments de ces mêmes assises en contrebas (fig. 1).

2) Des coteaux de calcaires jurassiques peu étalés

Les calcaires jurassiques, qui s'étendent en aval de Nontron et à l'est-sud-est de Thiviers, dans le Causse périgourdin, sont ici réduits à un mince liseré, quasi-négligeable pour notre propos. Néanmoins, ils sont le lieu de phénomènes karstiques intéressants ; c'est le cas de la grotte préhistoriques de Villars, ornée de belles concrétions, et des pertes du Trincou, dans les ponors de Panit (cf. carte jointe). L'eau, ici enfouie,

ressort dans la Vallée de la Dronne, à la résurgence de Chazelles, près de Saint-Front-la-Rivière. Ainsi, une partie des eaux du Trincou se dirige directement à la Dronne, alors que le Trincou de Villars et de Condat-sur-Trincou est un affluent de la Côte. Ces phénomènes karstiques ont été mis en évidence par les expériences de coloration à la fluorescéine effectuées en 1965 par le Spéleo-Club du Périgord et auxquelles nous avons participé.

3) Coteaux, vallées et vallons du Périgord crétacé

Très rapidement, vers l'ouest-sud-ouest, s'étalent les paysages périgordins associés aux assises du Crétacé supérieur, qui présentent des faciès différents.

Les sables du Cénomaniens affleurent sur des surfaces réduites, ainsi au Sablon, bien nommé, de Saint-Front-la-Rivière, où une carrière permet de les analyser. Ces assises sableuses expliquent le modèle adouci, creux, du vallon du Sablon.

En revanche, les assises crayeuses, gréseuses et calcaires du Turonien, du Santonien et du Coniacien Campanien, arment les coteaux et les escarpements des Pays de Dronne, et occupent de vastes surfaces. Une topographie en ronde bosse, une multitude de vallons secs ou parfois drainés, caractérisent les paysages de toutes ces régions. Parfois, la Dronne et ses affluents, la Côte, le Boulou, etc..., s'encaissent vigoureusement dans les assises du Crétacé ; leurs vallées sont bordées d'escarpements rocheux, sommés de corniches, parfois en surplomb. Ces corniches, ces parois rocheuses, taillées dans les strates du Turonien, de l'Angoumien supérieur, voire dans le Coniacien, sont particulièrement nettes dans le pays de Brantôme et de Bourdeilles, notamment entre le Pont des Roches, en amont, et vers Bourdeilles et au-delà, en aval. La route touristique de rive droite de la Dronne, en aval de Valeuil, longe la base de ces corniches en encorbellement au bas desquelles l'homme préhistorique avait situé quelques-uns de ses foyers.

Le Verteillacois et le Ribéracois présentent des paysages originaux. Des horizons plus larges, des vallonnements adoucis, caractérisent cette région aux terroirs blanchâtres, issus des assises campaniennes, qui annoncent les champagnes charentaises, vers Gouës-Rossignol, Champagne-Fontaines, Verteillac, Cherval. Cette région seule mériterait le nom de Périgord Blanc. Dans leur partie moyenne, les vallées présentent des fonds larges, plats et tourbeux. Mais dès qu'on se rapproche de la vallée de la Dronne, la dissection l'emporte ; les petites rivières affluentes, telle la Sauvanie, s'encaissent ; les interfluves sont modelés en coteaux vigoureux.

Les pays de la Nizonne et de Mareuil offrent d'autres paysages. Ici, c'est la tectonique avant tout qui est en cause. La Belle occupe l'axe de l'anticlinal évidé de Mareuil, d'orientation est-ouest. Cette conque où affleurent les terrains du Jurassique supérieur, vers Sainte-Croix-de-Mareuil, correspond à une inversion de relief. Elle est ourlée, au sud, par une légère *cuesta*, de direction est-ouest, taillée dans les calcaires crayeux du Santonien. On la franchit par un léger ensellement quand on prend la route de Mareuil

à Ribérac par Verteillac. Les « pays au bois de la Nizonne » occupent un synclinal sableux des assises du Crétacé supérieur. Cet accident se redresse vers Cantillac en une *cuesta* qui se dresse au-dessus des strates du Turonien de Champagnac-de-Belair. La route de Nontron à Brantôme longe ici ce modeste relief.

Le dôme évidé de Chapdeuil La Tour-Blanche, plus réduit en extension que celui de Mareuil, introduit une nuance morphologique dans les pays de Lisle, Montagnier, Tocane-Saint-Apre. La petite vallée de l'Euhe occupe l'évidement où réapparaissent les calcaires du Jurassique supérieur. Cet accident vient rompre par sa topographie accidentée la houle calme des coteaux et des collines du Périgord crétacé.

En aval de Ribérac, enfin, vers l'ouest, s'établit le contact entre les pays calcaires et les collines boisées, des terrains argileux, sablonneux et caillouteux, d'âge tertiaire, de la Double, vers les Pays de Saint-Aulaye. La Double domine le Ribéraçois par un talus bien marqué et qu'on escalade vers Vanxains. C'est un autre pays, aux confins du Bordelais et des Charentes ; les vallées, larges dans leur secteur amont, sont marécageuses ; ce sont les « nauves » du passé. Partout miroitent des étangs, de dimensions variées, créés par l'homme. La région, ce pays de « l'Ennemi de la mort », cher à Eugène Le Roy, est modelée en collines boisées, trouées de clairières, où l'homme se fait rare, où les chefs-lieux de commune sont squelettiques, où se dispersent fermes et maigres hameaux.

4) Des formations superficielles variées

Partout, sur le socle comme sur les assises sédimentaires, se discerne un dédale de vallées et de vallons secs, bourrés de grèzes, tout au moins dans les pays calcaires. Des formations superficielles recouvrent partiellement et souvent largement toute notre région, si bien que la roche en place, qu'elle soit cristalline ou sédimentaire, apparaît rarement ; aussi, elles nuancent largement les terroirs et les paysages périgordins (cf. carte jointe).

a. Les **altérites du socle** se présentent sous la forme de sables arénacés, l'arène granitique, et sous l'aspect de trainées quartzeuses et argileuses, voire même de limons siliceux. Elles masquent largement les roches du socle ; mais elles en dérivent directement par altération sur place et par épandages caillouteux de gros galets de quartz et de quartzites à patine sombre le plus souvent.

b. Les dépôts superficiels sur les assises sédimentaires

Les uns sont liés au transport des altérites du socle. Ce sont des trainées caillouteuses ou sableuses, dont l'un des plus beaux exemples se situe dans les bois de Puycheny, dans les Pays de la Nizonne, à vrai dire sur les coteaux les plus proches du Massif ancien (cf. carte jointe). Dans la masse de ces altérites, il convient de distinguer les formations dites sidérolithiques, composées d'argiles rougeâtres à pisolithes ferrugineux, qui furent autrefois exploitées par la sidérurgie au bois des anciennes forges du Périgord, notamment septentrional. Les géologues distinguent, en outre, les

sables et argiles du Périgord qui se présentent sous la forme de grandes trainées de cailloux quartzeux, aux dimensions variées, qu'on rencontre sur les coteaux boisés des Pays de Dronne. Leur origine prête à discussion entre spécialistes ; sans doute sont-elles les restes d'alluvions anciennes, c'est-à-dire d'âge fini-tertiaire.

c) Parmi ces dépôts de recouvrement des assises sédimentaires, il faut mettre à part les formations colluvionnées ; elles sont datées du Quaternaire ou Pléistocène. Elles sont liées aux alternances des cycles de gel et de dégel des périodes froides du Quaternaire. Ce sont les formations dites périglaciaires par les géologues et les morphologues. On ne saurait trop insister sur leur importance en Périgord. Les plus caractéristiques sont les *grèzes* ou *grèves* qui feutrent les versants des vallées secondaires et des vallons innombrables. Elles viennent se mélanger ou se superposer aux alluvions des terrasses alluviales de la Dronne et de la Côte, etc. Elles adoucissent les pentes et bourrent, souvent, littéralement les petites vallées ; ainsi, celle du Trincou est enfouie sous un rembourrage de grèzes de 7 à 8 mètres d'épaisseur ou celle du Boulou et de nombreuses autres.

Ces grèzes sont composées de fragments calcaires ou crayeux, de petites dimensions, anguleux, liés à l'éclatement des calcaires sous l'effet des gels intenses du Quaternaire (périodes de Riss et de Würm) ; on les nomme des « gélifracts ». Ils sont emballés dans une matrice argilo-limoneuse, souvent de couleur rougeâtre, mais plus fréquemment claire.

Ces grèzes ou « castines » des paysans, sont le plus expressif témoignage de la vigueur de la gélifraction quaternaire. Il faut sans doute faire preuve d'imagination pour reconstituer les conditions climatiques de l'époque où notre région ressemblait à une sorte de toundra laponne ou sibérienne, balayée par des vents violents et soumise à des gels intenses (« *il gelait à pierre fendre* » !). Ces grèzes sont, enfin, la roche mère de nombreux sols et terroirs de notre région.

Ainsi, tous ces paysages morphologiques brièvement présentés, sont issus d'une très longue histoire, vieille de plusieurs centaines de millions d'années pendant lesquelles ont alterné sédimentation, pénèplanations, tectonique, érosion et comblements. Néanmoins, la touche finale du modelé est l'œuvre des derniers épisodes du Quaternaire récent.

C. — LA DRONNE, enfin, a sans doute une HISTOIRE PLUS BREVE

Elle sert d'élément de liaison et d'unité à la région évoquée.

1) Son tracé

Principal affluent de l'Isle, elle mesure 178 km de longueur. Elle naît au pied des Monts de Chalus, en Haute-Vienne, comme on l'a dit. A l'aval de Firbeix, elle décrit un coude brusque pour s'orienter vers le sud, vers Saint-Pardoux-la-Rivière. Elle conflue dans l'Isle à l'aval de Coutras, à La Fourchée, près de Laubardemont.

2) Des paysages différents

De l'amont à l'aval, la Vallée de la Dronne offre des paysages bien différents.

Dans le Massif ancien, elle est bien souvent encaissée en gorges sauvages et étroites, comme dans le pays de Saint-Saud-Lacoussière et de Champs-Romain. Cependant, à Firbeix, la Dronne n'est qu'un modeste ruisseau aux berges évasées. Au Saut-du-Chalard, qui gagnerait à être mieux connu, elle cascade de rochers en rochers, franchissant en rapides encaissés des barres de roches cristallines.

A Saint-Pardoux, elle s'élargit dans les assises du Lias : elle constitue une belle plaine, la « rivière », qui a laissé son nom à Saint-Pardoux et à Saint-Front-la-Rivière. La Vallée de Dronne verdoie à l'ombre des noyeraies (La Noujarède) et au milieu des prairies. A partir de Champagnac-de-Belair, en aval, la Dronne creuse des méandres dominés par les rochers des assises crétacées. Sans avoir la grandeur des escarpements de la Dordogne et de la Vézère, aux Eyzies, ces corniches ont des formes souvent imprévues, notamment au-dessus du « Chemin des Rochers », de Valeuil à Bourdeilles. Auparavant, elle a dessiné l'ample méandre de Brantôme où s'est nichée, au pied de l'abrupt de rive concave, creusé de grottes et d'habitations troglodytiques, la « Venise du Périgord », selon le mot de Poincaré. Sur l'étroite rive droite de la Dronne se sont logés le clocher et l'abbaye de Brantôme.

A l'aval de Brantôme, et surtout de Bourdeilles, la vallée s'élargit après avoir léché le pied du promontoire où se juche le château de Bourdeilles et les escarpements de la confluence du Boulou. A partir de Montagrier, Tocane-Saint-Apre, le cours de la Dronne se dirige franchement à l'ouest, vers Ribérac et Saint-Aulaye. La vallée est large, humide, ourlée de prairies, parsemée de peupliers.

En définitive, comme l'écrivait poétiquement Géraud Lavergne, « *par tous les sourires de ses eaux aux longues chevelures d'herbes vertes, par ses pâquis étoilés de primevères, ses rochers vermeils, ses villages gracieusement établis à mi-pente, ses moulins qui ne cessent de cliqueter, la Dronne, adorable songeuse, mérite bien d'être appelée la perle des petites rivières périgourdines* » (**).

Il faudrait, en outre, évoquer la calme Lizonne et ses moulins, et ses vieilles forges (Bonrecueil), la Belle et la Côle (50 km) de Bruzac et de La Chapelle-Faucher.

II. — APERÇU DE LA GEOGRAPHIE HUMAINE DU HAUT PERIGORD ET DES PAYS DE LA DRONNE

Le géographe, sensible certes au milieu naturel qu'il s'efforce de lire, ne saurait effacer les hommes, constructeurs des paysages agraires ou urbains. Nous nous bornerons à présenter quelques vues générales où l'histoire joue un rôle fondamental.

***) Géraud LAVERGNE, *La Dordogne et ses pays*, tome II, p. 137-138, Aurillac.

A. — LES HOMMES ET LA FORET

1) Notre région est avant tout un pays forestier, que ce soit sur le Massif Ancien ou dans le Périgord sédimentaire. Les taux de boisement, y compris landes ou brandes, sont souvent de l'ordre de 30 à 40 % des surfaces totales. La forêt de feuillus (chênes et taillis de châtaigniers) est plus ancienne que les boisements de résineux. Dans le passé, la châtaigneraie, maintenant dégradée en taillis, fut essentielle ; elle fut la forêt nourricière de nombreuses générations paysannes ; elle alimenta tout un artisanat de feuillardiers et un peuple de charbonniers, qui alimentaient les vieilles forges périgourdines maintenant disparues. Cette forêt est toujours présente à l'horizon des hameaux et des fermes, des bourgs et des villages.

La déprise humaine des soixante dernières années a contribué à accroître l'espace forestier, notamment les peuplements de résineux. Des sols médiocres ou acides ont facilité la constitution et la conservation de la forêt. Dès que la présence humaine faiblit, la forêt s'avance et efface chemins, maisons et champs. Dans notre région, et en Périgord en général, il faut se défier de l'hypothèse courante de la continuité de l'occupation du sol depuis le Néolithique, selon certains ou depuis l'époque gallo-romaine, selon d'autres auteurs.

2) Un habitat rural essentiellement dispersé

Haut Périgord et Pays de Dronne sont les domaines d'élection des hameaux et des fermes isolées. Sans doute, note-t-on la présence de quelques gros bourgs, voire de petites villes, notamment dans les pays du contact entre Massif Ancien et Périgord sédimentaire ; ce sont des marchés, de petits centres commerciaux. D'autres agglomérations se localisent dans des sites exceptionnels, telle la ville de Brantôme ou près d'un gros château : ainsi Bourdeilles. Ribérac fait figure de petite capitale régionale, elle qui fut, il y a peu, sous-préfecture.

3) Un passé rural marqué par la grande propriété et par le métayage

Nous présenterons quelques exemples. A Villars, le château de Puy-guilhem disposait au XVIII^e siècle et au début du XIX^e d'une vingtaine de métairies, autour d'une vaste réserve forestière et viticole. Ces métairies ont servi de fixation et de création des écarts et des hameaux de la seigneurie, puis de la commune. A vrai dire, la profusion des châteaux et manoirs est le symbole même de cette structure agraire ; cette dernière fut cependant longtemps marquée du sceau de la grande propriété seigneuriale, nobiliaire, puis ensuite celle des grands notables ruraux, leurs successeurs.

Voici le cas du **canton de Saint-Pardoux-la-Rivière**. Au XVIII^e siècle, Miallet était dominé par la grande propriété du château de Lambertie, qui disposait de près de 1.265 ha répartis avant tout en 15 métairies. En outre, on notait la présence de puissantes unités d'exploitation : Maumont, 270 ha ; Montel-Chabroulet, 182 ha, etc. Le seigneur Roux disposait du grand domaine de Romain, composé d'une réserve de 52 ha et de trois métairies qui couvraient en tout 300 journaux, soit 120 ha environ.

En 1842, époque de l'établissement du premier cadastre, 4,4 % du nombre des propriétés cantonales, soit 91 propriétés, détenaient 11.097 ha, soit 52,7 % de la Surface Agricole Utile. A Firbeix, les grandes propriétés disposaient de 70,3 % de l'espace communal, à Saint-Saud-Lacoussière de 63,4 %, à Miallet de 65,3 %, etc. Parmi ces grands propriétaires, on dénombrait des nobles de vieille souche, tels que le comte de Beaumont, le comte de Saint-Aulaire, le duc de La Rochefoucault-Liancourt, les de Gorsse du Genest, etc. Etaient également présents les grands notables ruraux, dont 6 avocats ; l'un de ces derniers possédait le château du Verdoyer, à Champs-Romain, soit 265,8 ha ; il était avocat à Limoges. On notait aussi la présence de 2 juges de paix, d'un président de tribunal civil, d'un greffier et d'un huissier. Figuraient en outre, dans la liste des grands propriétaires, cinq notaires, un banquier, un chirurgien et de nombreux bourgeois, commerçants et marchands.

Comme terme de comparaison, évoquons l'exemple du canton de Thiviers en 1838. retenons simplement le nom des plus grands propriétaires d'alors, tous nobles, nantis de belles demeures seigneuriales : N. du Peyrat, au château de Razac, à Thiviers, 981,4 ha ; Gaillard de Vaucocour, 666,9 ha ; G. de Bellusière, au château Laxion, 560 ha, et le comte de Beaumont, à Saint-Jean-de-Côle, 218,3 ha...

Bien entendu, par la suite, les très grandes propriétés ont été, en général, démembrées ; le métayage a disparu ; le nombre des moyens et petits propriétaires a sensiblement augmenté. Cette structure foncière explique la prédominance relative de l'exploitation rurale en faire-valoir direct, mais également la montée du mode mixte associant, sur l'exploitation, la propriété personnelle et la location de terres voisines.

B. — UN PAYS ESSENTIELLEMENT RURAL ET UNE ECONOMIE AGRICOLE PEU INDUSTRIALISEE

1. Dans le passé et jusqu'aux années 1860, la *sidérurgie au bois* du Périgord septentrional égrena ses forges et ses hauts fourneaux sur les rives des rivières et au pied des barrages des étangs... Sur la Nizonne, on compta deux forges : celle de Rudeau et celle de Bonrecueil. Elles étaient une dizaine sur la Dronne, de Firbeix, en amont, où les de Rastignac, de Puyguilhem à Villars y furent maîtres de forges, à celle du Canau, à Saint-Front-la-Rivière, qui possédait un haut fourneau et qui fut gérée au XVIII^e siècle par les Dereix des Rivières. Mais il faudrait citer celles de Feuyas et de Mas de Bost, de Lambertie à Miallet, celle de La Maque, à Saint-Saud et de nombreuses autres, dont celle de Plessac, sur le Boulou. La région de Dronne et du Haut Périgord fournissait à ces entreprises sidérurgiques artisanales le charbon de bois, fabriqué par des troupes de charbonniers, le minerai de fer, la « pierre de mine » ; tirée par les mineurs locaux, et la force hydraulique de ses rivières. C'est, avant tout, l'enclavement de cette région qui facilita l'insertion de cette activité industrielle d'antan dans le milieu rural. Les grands propriétaires livraient le bois acheté par les maîtres de forges, eux-mêmes propriétaires ruraux ; de nombreux

paysans se muaient en charbonniers et en « tireurs de mines » : nombre d'autres transportaient ces approvisionnements aux usines installées au fil de l'eau. Ces dernières produisaient soit du canon de marine, soit surtout des gueuses (les « aguzes ») de fonte de fer, des plaques de cheminées, et tout un attirail de fonte moulée, sans oublier les poêles à frire en fer battu, livrées par les affineries ou « forges à battre », et le fer en barres. Cette activité originale succomba devant les productions de la sidérurgie au coke, provenant du Creusot et plus tard de Lorraine. Il reste de ce passé sidérurgique quelques vieilles maisons de maîtres de forges et les squelettes de quelques hauts fourneaux, et plus fréquemment de tas de laitiers noirs, brillants comme du verre.

Les moulins à moudre le grain étaient nombreux sur les rivières ; certains même se transformèrent en petites papeteries.

2) Pendant longtemps, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, parfois un peu plus tard, la région disposa de *grands vignobles*, aujourd'hui disparus. Les propriétaires viticulteurs livraient leurs récoltes sur un marché proche, celui du Limousin. Quelques crus avaient de la réputation, ainsi ceux des châteaux de La Vassaldie et de Jaurias, à Gouës-Rossignol. Dans un livre de compte de ce dernier domaine, on relève cette mention originale : « *Livré une barrique de vin de Jaurias à M. de Gaulle* » ! Il s'agissait du père du Général, qui possédait une résidence secondaire à Champagne-Fontaines. Toutes les communes proches du Massif Ancien disposaient de grandes surfaces en vignes. Le château de Puyguilhem possédait un vignoble d'une cinquantaine d'hectares. Avant les aménagements récents de cette noble demeure, on voyait encore son vaste cuvier. La région de Brantôme, notamment à Biras, possédait elle aussi d'importants vignobles.

3) Mais notre région vivait surtout de la polyculture

Dans le Haut Périgord, outre une grosse production de pommes de terre, qui apparut avant la Révolution de 1789, on se spécialisa assez tôt vers l'élevage bovin de la race limousine, vers la production porcine également. Partout, la châtaigneraie fournissait la base d'une nourriture robuste. En Ribéracois, on se spécialisa dans la production céréalière et un peu plus tard dans l'élevage des veaux blancs, nourris sous la mère. La noyeraie reste une spécialisation toujours présente.

CONCLUSION

Au total, compte tenu de l'évolution récente, le Haut Périgord et les Pays de Dronne sont des terres céréales, de bétail, de productions fruitières, et aussi d'élevage des palmipèdes (canards et oies, foies gras). Une région originale en Périgord, qui resta enclavée trop longtemps pour développer une fructueuse économie d'échanges ; les voies ferrées sont rares pour ne pas dire inexistantes ; les routes aux fortes pentes furent longtemps difficiles et mal entretenues. La batellerie fluviale fut toujours inexistante.

Néanmoins, le Haut Périgord et les Pays de Dronne restent un pays attachant, sans doute victime d'un fort exode rural, mais qui disposent de possibilités multiples que le tourisme révèle peu à peu et dont Brantôme reste le pôle attractif.

R.P.

N.B. Les données de la géographie physique peuvent être précisées par l'étude des cartes topographiques et géologiques à 1/50.000 de Nontron, Thiviers, Périgueux Est, Chalus, Ribérac, etc. Les notes de géographie humaine proviennent soit de nos recherches personnelles et articles divers, dont *Regards sur la Révolution agricole en Périgord*, Périgueux, F.O.L., 1967 ; de notre mémoire de Diplôme d'Études Supérieures sur *L'ancienne industrie du fer en Périgord septentrional*, 1954 ; soit enfin des mémoires de fin d'études de nos étudiants bordelais : J.L. Breteau sur le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière, et M. Bouchillou sur le canton de Thiviers, etc.

© S.H.A.P. 1991. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

L'économie de la vallée de la Dronne : un premier bilan (1990)

par le Doyen Joseph LAJUGIE

Dans ce premier colloque consacré au « Pays de Dronne et au Haut Périgord », une communication sur l'économie s'imposait, même si ce n'est pas là l'image privilégiée qui s'attache à l'évocation de celle qui fut, au temps d'Elisée Reclus, « la plus belle rivière de France ».

Elle s'imposait d'autant plus que la littérature en la matière est étrangement déficiente. Si nous disposons de quelques travaux récents sur l'économie du département de la Dordogne¹ et sur celle de la Vallée de l'Isle², j'ai vainement cherché ce qui avait bien pu être publié sur l'économie de la Vallée de la Dronne et je n'ai rien trouvé, ni monographie locale, ni travail de synthèse.

Il ne me restait donc qu'à défricher ce domaine inexploré, en partant des statistiques brutes disponibles et, heureusement, nous le verrons tout à

1. Cf en particulier :

— Notre communication au 29th Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest à Sarlat (26-27 avril 1987) J. LAJUGIE : « *L'Économie du Périgord à la fin du XXth siècle* », in Actes du Congrès, 1988.

— Un volume de la collection de l'I.E.R.S.O. (Institut d'Économie Régionale du Sud-Ouest) publié sous la direction de Pierre DELFAUD : *Regards sur l'économie de la Dordogne, au seuil des années 80*, Ed. Bière, Bordeaux, 1981.

— Une brochure éditée par le Conseil Général de la Dordogne et réalisée par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (avec le concours de B. CONSTANT et L. DOBRENEZ) : *Éléments de réflexion pour un programme d'aménagement rural*.

— Une brochure du Comité d'Expansion de la Dordogne publiée sous le titre : *Dordogne*.

2. Cf Une étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Périgueux : *La Moyenne Vallée de l'Isle, approche économique* (1988).

l'heure, nous disposons, à cet égard, de données tout à fait récentes encore inexploitées³.

Comment, dès lors, délimiter le champ d'investigation retenu ? Les précédents intervenants ayant précisé la conception qu'ils se faisaient du « Pays de Dronne », d'un point de vue géographique ou historique, restait à définir le cadre spatial au sein duquel se déroulent les activités économiques qui vivifient ce pays. Je préfère d'ailleurs, pour ma part, parler « des Pays de Dronne », formule qui en marque mieux la diversité dont témoigne son éclatement en quatre contrats de pays⁴.

C'est en effet, une conception extensive que je vous propose ici en prenant pour cadre la Vallée de la Dronne et de ses affluents, plus exactement la Haute et Moyenne Vallée de la Dronne car, bien entendu, nous ne la suivrons pas dans ses méandres charentais et girondins, jusqu'à son confluent avec l'Isle aux environs de Coutras, pour n'en retenir que la partie qui baigne le Haut Périgord, ce que j'appellerai le « Bassin périgourdin de la Dronne ».

Les renseignements statistiques que j'évoquais il y a un instant, étant établis par canton, qu'il s'agisse de données démographiques ou agricoles, il convenait donc de décider quels cantons devaient être retenus, comme relevant de ce bassin au point de vue économique. Choix fatalement discutable dans la mesure où certains ne dépendent que pour partie de ce bassin, plusieurs de leurs communes relevant d'autres orientations.

Malgré ces réserves, c'est bien le canton — cette division administrative considérée par beaucoup comme obsolète⁸ qui constitue, en l'état actuel de notre information, le cadre le plus adéquat pour une étude économique du type de celle à laquelle nous devons procéder aujourd'hui.

3. Les principales sources statistiques utilisées pour cette étude sont :

- I.N.S.E.E. : *Recensement général de la population, 1990* :
- Première estimation nationale, I.N.S.E.E. Première, n° 81, Juin 1990;
- Premières estimations par cantons (Dordogne) de la population des résidences secondaires, Direction régionale Aquitaine, Juin 1990;
- I.N.S.E.E. : *Recensement général de la population, 1982* : Population du département de la Dordogne (arrondissements, cantons, communes).
- S.C.E.E.S. (Service central des enquêtes et études statistiques du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt) et I.N.S.E.E. : *Recensement agricole 1988* Tableaux Prosper, Dordogne.
- I.N.S.E.E. : *Inventaire communal, 1988*.
- Pour les références au recensement de 1887 - cf Adolphe JOANNE : *Géographie de la Dordogne*, Hachette, 1989.

— Enfin, on trouvera une intéressante présentation cartographique thématique dans Patrick RANOUX : *Atlas de la Dordogne-Périgord*, Imprimerie FANLAC, Périgueux, 1986.

4. Quatre contrats de revitalisation ou de développement économique ont été négociés avec le Conseil régional d'Aquitaine, au cours des années 1988-89, succédant aux premiers contrats de pays des années 1979-80 :

- Un contrat de revitalisation « Dronne et Belle », regroupant les cantons de Brantôme, Champagnac de Belair, et Mareuil.
 - Un contrat de revitalisation « Pays de Lanouaille - Thiviers » recouvrant 10 communes du canton de Lanouaille et 10 du canton de Thiviers, accompagné d'un contrat de ville-relais pour Thiviers.
 - Un contrat de revitalisation « Pays du Ribéraçois », qui regroupe les cantons de Ribérac, Montagrier et Verteillac, accompagné d'un contrat de ville-relais pour Ribérac.
 - Un contrat de développement économique local « Pays de Dronne et Double », qui recouvre le canton de Saint-Aulaye, plus 3 communes du canton d'Echourgnac et 1 du canton de Montpon.
- En outre, quatre communes du canton de Saint-Pardoux-La-Rivière sont rattachés au contrat du « Nontronnais » et 3 autres au canton de Jumilhac.

Cela m'a conduit à retenir, pour définir le bassin économique de la Dronne, neuf cantons traversés par la Dronne elle-même ou par ses principaux affluents, tels que la Côle en amont ou la Lizonne et la Belle, en aval.

Ce sont du Nord-Est au Sud-Ouest ceux de :

- Saint-Pardoux-la-Rivière
- Champagnac-de-Belair
- Thiviers
- Brantôme
- Marcuil-sur-Belle
- Montagrier
- Verteillac
- Ribérac
- Saint-Aulaye.



A vrai dire, un autre canton posait problème, celui de Nontron que, à certains égards, on aurait pu être tenté d'inclure dans ce bassin : quatre des cantons retenus n'appartiennent-ils pas à l'arrondissement de Nontron et l'un d'entre eux, Saint-Pardoux-la-Rivière, n'est-il pas rattaché au contrat de pays du Nontronnais qui, dans sa partie sud, entretient des liens étroits avec plusieurs d'entre eux. Une raison majeure, cependant, a joué en sens inverse : le fait que si l'Est du Nontronnais est baigné par la Dronne (sur une courte distance) et de petits affluents de celle-ci, à l'Ouest, au Nord et au Sud, l'écoulement hydrologique se fait vers la Charente, par les vallées du Bandiat, du Trieux et de la Tardoire.

C'est donc de la zone constituée par les neuf cantons précités que je me propose de vous donner une première image économique, fondée sur l'idée que l'économie n'est pas une fin en soi mais que, réalisée essentiellement par les hommes elle est faite pour les hommes et que l'on ne saurait comprendre les caractéristiques d'un espace économique donné sans l'éclairer de ses fondements démographiques. C'est dans cet esprit que je vais m'efforcer d'analyser l'économie du Bassin de la Dronne, en étudiant successivement les Hommes(I) et les activités(II).

I. — LES HOMMES

Pour étudier la population du bassin de la Dronne, son évolution récente et sa répartition, nous disposons des premiers résultats très partiels qui viennent d'être publiés, il y a quelques semaines seulement, du recensement auquel vous avez été appelés à répondre au début de cette année, en mars 1990, mais, en attendant que l'exploitation informatique en soit terminée — ce qui interviendra sans doute d'ici la fin de l'année ou au début de l'année prochaine — il est encore nécessaire de se reporter, pour le complément, aux données du recensement précédent, celui de 1982.

En ce qui concerne *l'évolution générale de la population*, pour mieux apprécier la portée des chiffres concernant la zone qui nous intéresse, sans doute n'est-il pas inutile d'indiquer rapidement les résultats enregistrés aux niveaux national, régional et départemental.

Pour la France entière (métropole et Outre-Mer), on dénombre 58.452.000 habitants, soit pratiquement deux millions de plus qu'en 1982 (54.335.000) ; c'est dire que la croissance amorcée depuis la dernière guerre se poursuit mais, en fait, ce résultat global recouvre des disparités internes aggravées entre les régions les plus peuplées qui progressent encore et celles qui voient au contraire se poursuivre leur déclin démographique.

Dans cet ensemble, la région Aquitaine, avec 2.227.000 habitants, soit un gain de 140.000 habitants, se situe favorablement avec même une progression très légèrement supérieure à la moyenne nationale (5,1 % contre 4,8 %).

Malheureusement, la Dordogne, pour sa part, continue à être le département le moins dynamique démographiquement de l'Aquitaine. Si elle voit se confirmer la légère reprise qui, au recensement précédent, en 1982, avait interrompu un siècle de dépeuplement, l'accroissement de

population enregistré, cette fois, n'est que de 2,2 %, soit moins de la moitié de la moyenne régionale, ce qui la porte à 375.000 habitants (+ 8.077 habitants), mais, ici aussi, la moyenne départementale cache des résultats très inégaux selon les cantons et les zones. Ce sont les cantons riverains des grandes agglomérations (Périgueux, Bergerac) qui progressent le plus, tandis que toute la lisière nord du département, de Nontron à Hautefort, accuse des baisses importantes et qu'une partie de la Vallée de l'Isle, elle-même, connaît des soldes négatifs tandis que le Sarladais reste à peu près stable.

Quelle est la situation en ce qui nous concerne, je veux dire en ce qui concerne le bassin de la Dronne ?

Sur les neuf cantons retenus, six connaissent des baisses s'étalant de - 0,2 %, pour celui de Verteillac à - 7,3 % pour celui de Saint-Pardoux-la-Rivière en passant par : Champagnac-de-Belair (- 1,5 %), Mareuil (- 2,3 %), Saint-Aulaye (- 2,5 %), Thiviers (- 2,7 %), Montagrier (- 4,3 %). Par contre, les deux autres cantons, qui sont parmi les plus peuplés, enregistrent des hausses substantielles : 7 % pour Brantôme et 5 % pour Ribérac. Cela suffit pour que dans l'ensemble du bassin, entre 1982 et 1990, la population des résidences principales — la seule diffusée à l'heure actuelle — reste pratiquement la même avec une baisse de moins de 200 habitants (48.886 habitants contre 49.148) soit 1/8^e environ de la population du département.

Ceci en fait donc une zone en apparence démographiquement stabilisée dans son ensemble mais qui continue à connaître un exode rural important et qui souffre d'une faible vitalité démographique, puisqu'elle ne compte que 13 % de la population du département pour 18 % de sa superficie, ce qui donne une densité de 29 habitants du km², contre 42 pour l'ensemble du département.

On appréciera mieux encore la portée de ces chiffres si l'on songe qu'il y a un siècle, au recensement de 1887, cette même zone comptait 91.960 habitants, soit près du double du chiffre d'aujourd'hui et que le taux de peuplement y était alors le même que dans l'ensemble du département (54 %).

Cette faible densité démographique explique la faiblesse relative du réseau urbain de la zone. Aucune commune n'y atteint 5.000 habitants ; quatre s'étagent entre 2.000 et 5.000 habitants (Ribérac, Thiviers, La Roche-Chalais et Brantôme) et quatre autres entre 1.000 et 1.500 (Saint-Aulaye, Tocane-Saint-Apre, Saint-Pardoux-la-Rivière et Mareuil).

C'est dire que l'on n'y trouve pas de villes moyennes, au sens de villes susceptibles de constituer des foyers de développement économique et des points d'ancrage pour les jeunes en quête d'emploi, même si l'on y compte quelques villes d'une importance suffisante pour être dotées d'équipements publics ou privés leur permettant de jouer le rôle de centres d'attraction et d'animation pour les habitants des campagnes environnantes.

En outre, cette récente stabilisation du niveau de la population dissimule mal une évolution inquiétante de sa répartition par tranches d'âge.

La poursuite d'un mouvement migratoire négatif continue de priver le bassin de la Dronne de nombre de ses habitants les plus jeunes et d'en faire un espace marqué par une forte présence de personnes âgées et de retraités.

La pyramide des âges de 1982 — celle de 1990 ne peut pas encore être établie mais elle a de fortes chances de voir accentuer les traits de la précédente — cette pyramide des âges fait apparaître que, dans les neuf cantons retenus sans exception, le pourcentage de personnes âgées de plus de 65 ans est du même ordre que celui des jeunes de moins de 19 ans : 20 à 27 % selon les cantons, soit un quart environ de la population. C'est dire que cette pyramide symbolique qui devrait, bien entendu, se présenter avec une large base et un sommet sensiblement rétréci, tend à prendre, en fait, l'allure d'un rectangle. C'est évidemment là une allure fâcheuse pour une pyramide mais c'est surtout, l'indice d'un vieillissement de la population peu favorable au dynamisme et à l'esprit d'entreprise qui seraient nécessaires pour revitaliser l'économie du Bassin de la Dronne, ce qui nous mène, tout naturellement, à passer des agents économiques aux activités économiques.

II. — LES ACTIVITES

A partir de telles prémisses démographiques, l'activité économique du Bassin de la Dronne ne peut qu'être limitée, dans son rythme comme dans son volume. Elle n'en présente pas moins, une structure assez originale et connaît, depuis plusieurs années, une évolution intéressante.

Pour en avoir une vue globale, le mieux est de prendre en considération *la répartition de la population active par grands secteurs d'activité*.

Le recensement de 1982, le seul disponible à l'heure actuelle en ce domaine — et il sera intéressant de savoir bientôt dans quelle mesure les proportions ont changé depuis lors — faisait apparaître que la zone, longtemps à forte prédominance agricole, comptait encore alors 29 % environ de sa population active dans le secteur primaire, soit sensiblement plus que la moyenne départementale (22 %), et ce malgré une réduction progressive du volume de ce secteur à chaque recensement.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le pourcentage des effectifs secondaires (Industrie, Bâtiments et Travaux publics et Artisanat) y dépassait légèrement celui de l'ensemble du département (33,5 % contre 30 %) et il sera nécessaire de rechercher pourquoi.

Enfin, le secteur tertiaire, celui qui recouvre le commerce, les services et le tourisme, restait très au-dessous de la moyenne départementale, avec 36,8 % contre 48 %.

C'est donc là, en première analyse, l'image d'une structure professionnelle originale et qui mène à reconsidérer certaines idées reçues, puisque le déclin de l'agriculture n'y est pas aussi accentué qu'on pouvait l'attendre, que les activités industrielles y tiennent une place plus importante qu'on ne l'imagine en général et qu'enfin la « tertiarisation » de l'économie, qui est la grande caractéristique de l'évolution récente, y est sensiblement moins forte qu'ailleurs.

Cependant, un premier correctif s'impose aussitôt, à savoir que cette image globale de la zone recouvre des disparités très sensibles de canton à canton. Sans avoir à pousser très loin l'analyse, on constate, en effet, que ceux-ci peuvent être regroupés en trois catégories :

Les cantons, restés à forte prédominance agricole : Saint-Pardoux, Montagnier, Verteillac (entre 37 et 40 % d'emplois primaires).

Ceux à prédominance tertiaire (38 à 46 %) : Ribérac, Brantôme, Thiviers, Marcuil.

Ceux enfin, dont la liste est, à première vue, surprenante, qui affichent les pourcentages les plus élevés d'emplois industriels : Champagnac-de-Belair, Thiviers, Saint-Pardoux-la-Rivière et Saint-Aulaye. Nous verrons tout à l'heure que ces résultats paradoxaux s'expliquent, en grande partie, par la seule présence d'une industrie importante. C'est le cas pour Champagnac-de-Belair, avec les quelques 400 salariés de France-Feuilletés, et pour Saint-Aulaye, avec la Société A.M.R.I. de La Roche-Chalais qui avoisine les 500 salariés. En outre, il ne faut pas faire dire aux pourcentages plus qu'ils ne signifient. Si le canton de Champagnac-de-Belair bat celui de Thiviers, avec le pourcentage record de 49,7 % contre 38,6 %, en chiffres absolus ses 620 salariés industriels ne représentent que la moitié de ceux de Thiviers (1224).

Sans doute serait-il intéressant d'approfondir cette analyse au niveau communal mais nous n'en avons, évidemment, pas le temps. Je me contenterai donc de compléter cette vue cavalière des divers secteurs de l'économie du Bassin de la Dronne par quelques indications sommaires sur les principaux problèmes qui se posent, aujourd'hui, à chacun d'entre eux, en les empruntant pour l'essentiel aux rapports de présentation de la deuxième génération de Contrats de pays, ceux que l'on appelle « Contrats de revitalisation » ou de « de développement économique » qui viennent d'être soumis aux Assemblées régionales, au cours des deux dernières années⁵ et dont certains portent des noms évocateurs : « Contrat du Pays Dronne et Belle », pour les cantons de Brantôme, Champagnac et Marcuil ou « Contrat du Pays Dronne et Double », pour celui du canton de Saint-Aulaye.

Pour l'agriculture, nous disposons, en outre, des résultats du recensement agricole qui a fait le point, en 1988, sur l'évolution de ce secteur au cours des dix dernières années.

Le trait le plus marquant de cette évolution, pour le bassin de la Dronne, comme pour l'ensemble de la Dordogne, c'est la poursuite de la diminution du nombre d'exploitations agricoles. Au niveau du département, c'est encore 5.300 exploitations qui ont disparu, dans cette période, soit le quart de celles existant il y a dix ans. Si l'on remonte plus en arrière, en 1955, on voit que les 15.825 exploitations qui subsistent aujourd'hui ne représentent que le tiers du nombre de celles existant alors (44.266). C'est dire que quelques 30.000 exploitations ont disparu en une génération.

On retrouve les mêmes tendances, encore accentuées au niveau des neuf cantons du Bassin de la Dronne. Au cours des dix dernières années,

5. Cf. *supra*, note 1.

1073 exploitations y ont disparu, soit 28 % de celles existant en 1979 et, première conséquence visible, la population familiale vivant sur ces exploitations y a diminué en même temps de 4.149 unités, soit 31,4 %, évolution à première vue impressionnante. Cependant, il faut bien voir que si cette chute brutale de la population familiale agricole soulève bien des problèmes sociologiques et économiques, sur lesquels il n'est pas besoin d'insister, elle est, en même temps, un adjuvant puissant à la modernisation de l'agriculture de la zone qui se poursuit, à l'heure actuelle.

Une première conséquence en est, en effet, l'augmentation de la taille des exploitations dont la plus grande partie se situait, traditionnellement, ici, entre 10 et 40 hectares. Celles-ci sont toujours les plus nombreuses mais le recensement agricole de 1988, fait apparaître, au cours des dix dernières années, un fort mouvement de concentration qui a été plus poussé dans la Vallée de la Dronne que dans le reste du département. Le nombre d'exploitations de plus de 50 hectares s'y est accru de 38 % contre 33 % pour la Dordogne tout entière. Il y représente, aujourd'hui, 1/5^{me} du nombre total d'exploitations (545 sur 2.763) contre 1/10^{me} seulement dans tout le département (1.519 sur 15.825).

Ceci favorise, évidemment, des progrès sensibles dans les techniques d'exploitation et dans l'orientation des productions. En matière d'équipement, si le nombre de tracteurs en service diminue, leur puissance augmente régulièrement.

En matière de production, certaines activités traditionnelles, comme celle du tabac, regressent au profit d'orientations nouvelles présumées plus rentables. Si l'association céréales-élevage reste encore largement prédominante, les superficies consacrées au blé tendent à diminuer par rapport à celles du maïs. Si le nombre de vaches laitières et la production de lait ont été lourdement affectés par les quotas laitiers, par contre, l'élevage des veaux de lait s'en est trouvé stimulé. La production de volailles grasses est en progression régulière pour le plus grand profit des marchés de Thiviers, Ribérac ou Tocane-Saint-Apre.

Cependant le changement le plus spectaculaire réside dans le développement vertigineux des cultures industrielles (colza et surtout, maintenant, tournesol) dont la superficie a quadruplé en dix ans (contre un triplement pour l'ensemble du département), ce que traduit bien, d'ailleurs, la physiologie colorée et flamboyante que revêtent, maintenant, certaines campagnes, dans le Sud de la Vallée en particulier.

L'organisation de la collecte et de la commercialisation des produits se poursuit avec plusieurs importantes coopératives d'élevage ou céréalières dans la région de Thiviers et dans le Ribéraçois, en dépit de quelques défaillances fâcheuses, tandis que le souci d'une action concertée commence à apparaître, dans le domaine de la production, avec la constitution de quelques G.A.E.C. (Groupement d'Agriculteurs et d'Exploitation en Commun).

Le grand problème de l'heure et des années à venir, pour cette agriculture, reste celui de la maîtrise de l'eau. Si d'importants travaux d'assainissement ont été menés à bien, spécialement dans la Vallée de la

Lizonne, il reste beaucoup à faire en ce domaine. Les superficies irriguées ont fortement augmenté dans le Sud de la Vallée (de 470 %, contre 122 % pour l'ensemble du département) mais la sécheresse des deux dernières années souligne la précarité de ces équipements et d'importants programmes de travaux seront nécessaires, telle grande retenue envisagée par la C.A.R.A. (Compagnie d'Aménagement Rural d'Aquitaine) sur la Côte pour régulariser, en été, le débit de la Dronne.

Les problèmes posés au secteur industriel sont de tout autre nature : ce ne sont pas tant des problèmes de structure que des problèmes conjoncturels : à savoir, les conséquences de la crise qui, au cours des années 1975-1985, a frappé l'économie française et celle du Périgord, plus tardivement peut être mais plus longuement que les autres pays industrialisés. A cet égard, je me permets de reprendre une idée que j'avais avancée, dans une communication sur « L'économie du Périgord à la fin du XX^{ème} siècle » au Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, à Sarlat, en 1987⁶. J'avais surpris une partie de mes auditeurs en soulignant les paradoxes d'un secteur industriel modeste qui avait mieux résisté à la crise que celui de bien des départements plus fortement industrialisés et, en particulier, tout près de nous, mieux que celui de la Gironde.

L'expliquais cela par le fait que le sous-secteur Bâtiments et Travaux publics représente en Dordogne une part plus importante du secteur secondaire que dans le reste de l'Aquitaine et qu'il y a conservé une structure plus largement artisanale. Cela lui a permis de mieux amortir le ralentissement général des affaires, en dépit de la chute brutale d'activité enregistrée par cette branche, pendant plusieurs années, et malgré les réductions d'effectifs auxquelles ont dû procéder certaines de ses entreprises.

L'explication peut, sans doute, être transposée au niveau du Bassin de la Dronne, d'autant plus qu'en 1982 les B.T.P. y représentaient une part des effectifs du secondaire plus importante que dans l'ensemble du département, avec 31,6 % contre 30 %.

Ce sont donc les industries de transformation qui ont accusé, dans cette zone, le plus fortement, les secousses de l'évolution économique des années noires. Il est à remarquer, cependant, qu'elles ont mieux résisté, dans l'ensemble, que celles de la zone toute proche du Nontronnais et même que celles de la Vallée de l'Isle, du fait sans aucun doute de la nature de leurs activités et de leur structure.

Si on fait le point aujourd'hui, comment se présente le tissu industriel du Bassin de la Dronne ? Il reste, à une forte majorité, constitué de petites unités : P.M.I. et exploitations artisanales.

On y trouve seulement une quarantaine d'entreprises de plus de dix salariés, la plupart situées au Nord et au Sud de la Vallée, autour de Thiviers, Champagnac et Saint-Pardoux, d'une part, de Ribérac, Saint-Aulaye et, surtout, La Roche-Chalais, d'autre part. Sur ce nombre, deux entreprises seulement, déjà évoquées, sont de l'ordre de 400/500 salariés : NABISCO (France-Feuilletés), à Champagnac de Belair (312 salariés, bientôt 400 avec

6 Cf. Notre communication précitée, note 1.

le repli de l'établissement de Nontron) et AMRI (Application Mécanique et Robinetterie Industrielle) à La Roche-Chalais qui, avec 485 salariés, semble détenir le record du Bassin de la Dronne.

Les autres activités industrielles les mieux représentées, à la fois, dans les entreprises de plus de dix salariés et dans celles de plus petite taille, sont les industries agro-alimentaires, la chaussure, les matériaux de construction, la filière bois et ameublement, le textile et la confection, la construction mécanique. Certaines de ces P.M.I., judicieusement spécialisées dans ces créneaux porteurs, ont d'ailleurs réussi des performances étonnantes à l'exportation.

A cela s'ajoute un nombre élevé d'artisans (par exemple, 349 environ dans les cantons du Contrat de pays du Brantôme-Mareuil-Champagnac, 485 dans ceux du Ribéracois), travaillant seuls ou avec quelques compagnons, la plupart dans les nombreux métiers du bâtiment et beaucoup aussi dans la mécanique, souvent d'ailleurs avec une activité mi-industrielle, mi-commerciale. Une partie d'entr'eux est encore installée dans les communes rurales mais nombre de celles-ci voient, progressivement, disparaître leurs artisans, tout comme leurs petits commerçants et leurs services publics.

En effet, si du secteur industriel nous passons au tertiaire, c'est-à-dire à tout ce qui relève du commerce, des services et du Tourisme, la première constatation qui s'impose c'est la profonde transformation subie, au cours des deux dernières décennies, par le secteur de la distribution en milieu rural.

Le développement des grandes surfaces, a entraîné la disparition progressive des nombreux petits commerçants qui assuraient la vie des communes rurales. Tous les contrats de pays ou de revitalisation qui concernent la Vallée s'accordent à signaler — et à déplorer — ce phénomène, en soulignant que, dans certains cantons, près du tiers des communes n'ont plus aucun commerce, même pas d'épicerie ou de boulangerie, et qu'un nombre au moins équivalent d'entre elles n'en ont conservé qu'un seul, en l'espèce, un débit de boisson.

Evolution inquiétante certes, au premier chef, pour les communes concernées, qui ont perdu beaucoup en commodité et en convivialité, mais qui aboutit aussi à une forte réduction des activités commerciales de la zone toute entière, dans la mesure où le transfert de clientèle ne se fait pas seulement au profit des supérettes ou des super-marchés de Thiviers, Ribérac ou La Roche-Chalais mais au profit des hyper-marchés de l'agglomération de Périgueux.

Evolution aggravée par le fait que, dans de nombreuses petites communes rurales, cette disparition des commerces locaux, s'accompagne de la fermeture de certains services publics de base, bureaux de poste et, surtout, écoles primaires, ce qui risque, à terme, de mettre en question la survie de certains de ces foyers traditionnels de peuplement. En sens inverse, cependant, des réalisations intéressantes ont été effectuées récemment, en matière d'équipements collectifs, éducatifs, sanitaires, sportifs ou socio-culturels mais, le plus souvent, il est vrai, dans les petites villes et les bourgs : plusieurs collèges ou L.E.P. plus un lycée à Ribérac, deux hôpitaux ruraux

en voie de modernisation, des maisons de retraite ou des résidences pour personnes âgées, des foyers ruraux, voire une maison de la culture. En matière d'équipements sportifs, une évolution notable réside dans l'apparition, à côté des stades et terrains offerts aux sports traditionnels de la région (football, rugby, handball, basket-ball) de quelques piscines, d'un dense maillage de courts de tennis et de centres équestres, la pratique de l'équitation connaissant, depuis quelques années, un essor inattendu.

En ce qui concerne les services privés, un phénomène positif a été, dans la même période, la multiplication dans les bourgs de quelque importance des agences bancaires, permanentes ou intermittentes, le plus grand nombre appartenant au réseau Crédit agricole.

Enfin, on doit signaler une innovation dont la portée a été nettement sous-estimée, c'est la prolifération spectaculaire des cabines téléphoniques publiques jusque dans les villages, qui, ajoutée à la pénétration de la télévision dans pratiquement tous les foyers et au développement des moyens de transport individuels, permet de limiter le danger d'isolement qui menacerait les parties les plus écartées et les plus dépeuplées de la Vallée.

Reste, bien entendu, à dire un mot du tourisme, élément essentiel de l'économie des pays de la Dronne, comme de celle du Périgord tout entier.

Je le ferai très rapidement car c'est là un sujet qui, à lui seul, mériterait un long développement et je pense que les organisateurs de ce colloque à plusieurs épisodes ont, d'ores et déjà, songé à le faire figurer à l'ordre du jour des prochaines rencontres.

Je me contenterai donc de rappeler, brièvement, que, dans le gisement touristique mondialement reconnu comme hors du commun du Périgord, la Vallée de la Dronne, si elle ne peut prétendre disputer à celle de la Vézère, la qualité de « Vallée de l'Homme », n'en possède pas moins un patrimoine naturel, historique, archéologique et architectural qui constitue un atout lui-même exceptionnel.

Je ne me permettrai pas, devant un auditoire aussi averti — et aussi convaincu — que celui-ci d'en énumérer tous les attraits. Il suffit d'évoquer cette ville de Brantôme qui nous accueille, célébrée comme « la Venise du Périgord » — à vrai dire, pour ma part, c'est plutôt à Bruges que j'aime la comparer — ; ses châteaux, Bourdeilles, Marcuil, La Chapelle-Faucher et celui de Puyguilhem qui fut le siège, il y a quelques années, d'une passionnante exposition sur l'histoire de l'humanité, ses églises romanes à coupole du Ribéracois, Saint-Jean de Côte et les grottes de Villars, les dolmens et les cluzeaux épars deci-delà, les étangs de la Double et toutes les ressources qu'offrent à un tourisme vert les Vallées de la Dronne et de ses affluents.

D'un tel patrimoine, je répéterai seulement ici ce qu'en disent les auteurs des quatre contrats de pays qui recouvrent la Vallée. Tous s'accordent pour regretter qu'en dépit des flux touristiques importants enregistrés sur certains sites (Brantôme, Bourdeilles, Puyguilhem, Villars) ce patrimoine touristique soit insuffisamment mis en valeur. Ils déplorent les carences des possibilités d'hébergement, spécialement en ce qui concerne la capacité d'accueil hôtelière, malgré le développement récent des gîtes ruraux

et de diverses formes d'accueil à la ferme. Ils jugent insuffisante la promotion touristique et encore trop fragmentaire l'animation offerte aux touristes de passage et aux « vacanciers ». Tirer un meilleur parti du potentiel touristique figure comme l'un des objectifs prioritaires dans tous nos contrats de pays.

J'avoue cependant que, pour ma part, je trouve que l'on est en voie de réaliser des progrès assez remarquables en matière d'animation. Il suffit d'ouvrir, chaque matin, les pages locales du journal régional Sud-Ouest, pour découvrir le nombre impressionnant de manifestations culturelles, folkloriques, historiques, musicales organisées tout au long de la Vallée. Il est évident que des programmes comme les expositions et les festivals de Brantôme, ou « Paroles et Musique en Ribéracois », pour ne citer que ceux-là, sont d'excellents exemples des efforts à développer pour attirer et retenir ceux qui souhaitent, à juste titre, ne pas limiter à la contemplation de la nature, aussi séduisante soit-elle, leurs vacances en Périgord.

Ne voit-on pas d'ailleurs, un nombre de plus en plus important de ces touristes de passage se transformer en résidents plus ou moins permanents ? On sait quelle ampleur a pris, dans le Ribéracois ou dans d'autres parties du Bassin de la Dronne, l'implantation d'étrangers, Britanniques ou Hollandais en particulier, qui ont acquis, pour les aménager, voire les reconstruire, des fermes ou de vieilles demeures abandonnées.

Je sais que, dans certaines parties de la Dordogne, ces nouveaux résidents ne sont pas toujours accueillis très favorablement et que leur intégration au milieu n'est pas toujours parfaite. On ne saurait oublier, cependant, que, sans eux, de nombreux hameaux auraient disparus ou seraient tombés en ruines et que, grâce à eux, de nombreuses campagnes échappent à la désertification qui les guettait.

Le fait que le même quotidien régional ait jugé utile de consacrer une ou deux pages pour présenter, en anglais, les principales manifestations de la « saison touristique » en Périgord me paraît la preuve la plus évidente de l'intérêt du tourisme pour une zone en voie de dépeuplement comme la nôtre.

CONCLUSION

Il est temps de conclure, il est plus que temps d'ailleurs, aussi serai-je ici très bref.

Je rappellerai seulement que cette analyse de la vie économique de la Vallée de la Dronne est une ébauche élaborée, faute d'études antérieures, à partir de documents de première main. Dans la mesure où certains de ceux-ci, tel le recensement de la population de 1990, n'ont, jusqu'ici, fait l'objet que d'une exploitation préliminaire partielle, le travail reste forcément très incomplet. Peut-être même, certaines données devront-elles être révisées, quand la totalité des résultats du recensement seront disponibles et je me propose, l'an prochain, au cours de la seconde journée d'études qui sera consacrée à la Vallée de la Dronne de poursuivre cette analyse, en la situant dans le cadre de l'évolution économique et sociale de la Vallée depuis le milieu de ce siècle.

Telle quelle cependant, cette étude permet de connaître les traits les plus-marquants de l'évolution économique et démographique récente du Bassin de la Dronne :

Une zone en cours de dépeuplement depuis un siècle, stabilisée aujourd'hui au prix d'un vieillissement accentué de la population.

Une agriculture en voie de modernisation technique et de réorientation économique, en dépit ou à cause d'un exode rural accentué et d'une forte diminution de la population agricole familiale.

Une industrialisation modeste mais qui a assez bien résisté à la crise, grâce à un tissu de P.M.I. et à un artisanat efficaces.

Un équipement de commerces et de services en cours de profonde mutation qui tend à se concentrer sur les petites villes et les bourgs.

Une activité touristique importante mais qui offre encore des marges d'expansion certaines, compte-tenu des atouts dont dispose la Vallée.

Reste à partir de ce diagnostic, qui exige bien sûr d'être approfondi, à rechercher les voies et les moyens d'un développement économique et social harmonieux qui permette d'améliorer le niveau et les conditions de vie des habitants, sans compromettre la qualité du cadre de vie offert par les pays de la Dronne.

J.L.

